



REPUBLIQUE TUNISIENNE



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DES RESSOURCES HYDRAULIQUES
ET DE LA PÊCHE



PROJET D'INSERTION ECONOMIQUE SOCIALE ET SOLIDAIRE DE KAIROUAN (IESS)

PRET /DON FIDA, FACD Et BUDGET NATIONAL



Rapport d'avancement du Projet IESS (Juin 2021_ Juin 2024)

Elaboré par : UGO -IESS

(Juin 2024)

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
PRÉSENTATION DU PROJET "IESS"	5
RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS	9
APPRECIATIONS GENERALES DE L'AVANCEMENT DU PROJET DEPUIS LA DERNIERE MISSION FIDA	11
AVANCEMENT CUMULÉ DU PROJET 2021-2024 PAR COMPOSANTES	14
I. C1- Mobilité sociale et économique des ménages ruraux pauvres.....	15
II. C2- Intégration économique et filières inclusives et durables	23
III. C3 : Coordination, gestion du projet	34
IV. Avancement des plans de passation des marchés.....	44
V. Avancement budgétaire et financier cumulé.....	45
IV. Conclusions et Recommandations	47

Liste des abréviations

AGR	:	Activité génératrice de revenu
AT	:	Assistance technique
AVFA	:	Agence de vulgarisation et de formation agricole
BE	:	Bureau d'études
CES	:	Conservation des eaux et des sols
CIFAD	:	Cabinet d'Ingénierie de Formation et Appui Développement
CLC	:	Comité local de coordination
CNEA	:	Centre National d'Etudes Agricoles
CNP	:	Comité national de pilotage (du projet)
CRCP	:	Comité régional de coordination et de pilotage
CRDA	:	Commissariat régional au développement agricole
CTV	:	Cellule territoriale de vulgarisation
DAO	:	Dossier d'Appel d'Offres
DGAB	:	Direction Générale de l'Agriculture Biologique
DT	:	Dinar tunisien
FIDA	:	Fonds international de développement agricole
GDA	:	Groupement de développement agricole
FACC	:	Fonds d'Adaptation aux Changements Climatiques
FN	:	Familles Nécessiteuses
FRL	:	Familles à Revenus limités
IO	:	Institut de l'Olivier
IRESA	:	Institut de la recherche et de l'enseignement supérieur agricole
MAPRH	:	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources Hydrauliques
OEP	:	Office de l'élevage et des pâturages
OPA	:	Organisation Professionnelle Agricole
PA	:	Plan d'affaires
PAG	:	Plan d'Action Graduation
PAM	:	Plantes Aromatiques et Médicinales
PAM	:	Programme Alimentaire Mondial
PFNL	:	Produits forestiers non ligneux
PME	:	Petite et moyenne entreprise
PNAFN	:	Programme National d'Appui aux Familles Nécessiteuses
PPI	:	Périmètre Public irrigué
PIESS	:	Projet d'Insertion Economique Sociale et Solidaire de Kairouan
PTBA	:	Programme de travail et de budget annuel
SAEP	:	Système d'Adduction en Eau Potable
SMSA	:	Société mutuelle de services agricoles
TdR	:	Termes de référence

INTRODUCTION

Suite à la demande du **Gouvernement Tunisien** pour la formulation et le financement d'un Projet d'Insertion Economique Sociale et Solidaire de Kairouan, le **Fond International de Développement Agricole (FIDA)** a formulé en 2019, en concertation avec le Gouvernement tunisien, le Projet d'Insertion Economique Sociale et Solidaire de Kairouan (IESS) d'un coût global de 51.270 millions de dollars USD, soit l'équivalent de 153.809 millions de dinars.

Les négociations de l'accord de financement ont eu lieu en 2019 et il a été signé le 10 février 2020. Le prêt FIDA a porté le numéro 2000003279, le Don FIDA a porté le numéro 2000003280 et le Don d'Adaptation aux Changement Climatiques (FACC) a porté le numéro de 2000003740. Le prêt FIDA a été ratifié le 14/04/2021 par la loi n° 19 de l'année 2021 en date de 30/04/2021 et publiée au JORT en date 07/05/2021. Le FIDA a prononcé l'entrée en vigueur de l'accord de financement à la date du 11 mai 2021. La date d'achèvement du projet est prévue le 30 juin 2027.

Le Projet IESS est financé par un prêt du FIDA (23,1 millions de Dollar USD, 45,1% des coûts totaux) ; un don du FIDA (0,7 millions de Dollar USD, 1,4% des coûts totaux) ; un don du Fonds d'Adaptation au Changement Climatique (FACC) (9,2 millions de Dollar USD, 18% des coûts totaux) ; une contribution du Gouvernement (15,9 millions de Dollar USD, 31% des coûts totaux), une contribution des bénéficiaires (1,8 millions de Dollar USD, 3,5% des coûts totaux) et une contribution de l'UTSS (0,6 millions de Dollar USD, 1,2% des coûts totaux).

Le présent document consiste au rapport d'avancement du projet depuis son démarrage en juin 2021 jusqu'à la fin du mois de mai 2024, élaboré par l'UGO, en concertation avec les services techniques du CRDA et les partenaires institutionnels. Ce rapport, d'examen interne, sera soumis aux membres de la mission de supervision FIDA à l'IESS, qui se déroulera en Tunisie du 24 juin au 05 juillet 2024.

Il s'agit d'une description de l'avancement physique et financier des différentes tâches, depuis l'entrée en vigueur du projet jusqu'à la fin du mois de mai 2024 en se référant au rapport de conception, des prévisions du COSTAB, des plans d'actions arrêtés en commun accord avec le FIDA et des recommandations des missions de suivi et de supervision FIDA.

Cette description permet de mettre en évidence (notamment depuis la dernière mission du FIDA en décembre 2023) l'état d'avancement des activités du projet en termes de progrès physique et financier de chacune des activités envisagées, le degré de respect de la programmation opérationnelle et des recommandations des différentes missions FIDA et de dresser les principales contraintes rencontrées et les mesures à prendre pour mieux atteindre les objectifs assignés en temps opportun.

PRÉSENTATION DU PROJET "IESS"

- **Objectifs du projet :**

Le but du Projet d'Insertion Economique Sociale et Solidaire de Kairouan (PIESS) est de contribuer à l'augmentation de l'indice de développement du Gouvernorat de Kairouan, en particulier par la mise en œuvre de la Loi El Amen et ses décrets d'application. L'objectif de développement du projet est d'accroître la résilience sociale, économique et climatique des ménages les plus pauvres dans les collines de Kairouan, en mettant un focus particulier sur les femmes et les jeunes. Cet objectif de développement se traduit par trois objectifs spécifiques :

- (i) 65% des ménages sont sortis de la catégorie des familles nécessiteuses ;
- (ii) 50% des ménages déclarent avoir adopté des technologies et des pratiques durables sur le plan environnemental et résilient au climat ;
- (iii) 70% des femmes soutenues ont un niveau d'autonomisation accru.

- **Coût et Financement du projet :**

La durée d'exécution du PIESS est de 6 ans (juin 2021-juin 2027) avec un coût global de 51,3 millions de \$ USD, soit l'équivalent de 153,8 millions de DT, réparti par sources de financement comme suit :

Sources de Financement	Montant (millions de DT)	Pourcentage	Montant (millions de \$ USD)
FIDA (Prêt)	69,3	45,1%	23,1
FIDA (Don)	2,1	1,4 %	0,7
FACC (DON)	27,6	18,0 %	9,2
Gouvernement	47,6	31,0 %	15,9
Bénéficiaires	5,4	3,5 %	1,8
UTSS	1,8	1,2 %	0,6
Total	153,8	100,0 %	51,3

- **Zones d'intervention et groupes cibles :**

L'intervention du Projet IESS concerne 35 secteurs administratifs ruraux de la zone des collinaire de Kairouan, répartis sur 7 délégations les plus défavorisés du Gouvernorat de Kairouan (EL Ala ; Hajeb El Ayoun ; Oueslatia ; Sbikha ; Haffouz ; Ain Jloula et Chbika). Il s'agit de la moitié Ouest du Gouvernorat du Kairouan. Ces délégations ont été sélectionnés sur des critères de pauvreté, d'enclavement, de difficulté d'accès à l'eau potable et de vulnérabilité climatique.

Dans ces secteurs, Le projet cible les familles nécessiteuses et à revenu limité présentes dans les poches de pauvreté et les petits exploitants agricoles et les petits éleveurs pauvres.

La superficie couverte par les 35 secteurs d'intervention est d'environ 207,000 mille hectares (2.700 km²), abritant 85 mille personnes, regroupés en 16,800 mille ménages dont 2,100 mille familles nécessiteuses et 4,200 mille familles à revenu limité.

Le tableau suivant récapitule les délégations et les secteurs rentrant dans le cadre de la zone d'intervention du projet.

Délégation	Secteurs	Nombre de secteurs
Hajeb Laâyoune	Sarja, Rhima, El Hedaia, El Ghouiba, El Kantra, El Manar et Chaouachi	7
Oueslatia	Oued El Gsab, Bhaier, Maarouf, Zaghdoud, Jbel esserj, El Menzel, et Jbelrihane	7
Ain Jloula	Ain Jloula et jbeloueslate	2
Sbikha	Ain Bou mourra, Sardiana, Chorfa, Chogafia et Sidi Massâoud	5
El Alâa	Guattar, Messiouta Naggez, Messiouta Hnachir, M'said, Sayada nord, Trozza Nord, Sayada sud, et ouledAmor	8
Haffouz	Khit El Oued, Chrichira, Houfia, jabbes, et Trozza Sud	5
Chébika	Chébika	1
7	-	35

Le projet IESS cible donc directement **16 800 ménages** répartis comme suit :

Catégorie de bénéficiaires	Nombre de ménages bénéficiaires	
	Nb Total	Nb hors double comptage
• Mobilité économique et sociale (Familles nécessiteuses et Familles à revenu limité)	: 6.300	6.300
• Réhabilitation et extension des SAEP	: 4.500	1.500
• Télécentres	: 3.000	1.000
• Pistes de désenclavement	: 3.750	1.300
• Périmètres irrigués réhabilités	: 320	300
• Conservation des Eaux et des Sols (CES)	: 5.400	4.400
• Partenariats d'affaires et 4P	: 3.000	2.000
Total	: 26.270	16.800

• **Approche d'intervention et Composantes du projet:**

Le PIESS intervient selon une approche graduation. Il s'agit d'une approche de mobilité économique et sociale adoptée pour :

- Soutenir les familles rurales pauvres, souvent exclues des programmes de développement fondés sur le marché, et
- Évaluer dans quelle mesure peut – on faire sortir les familles de la vulnérabilité extrême dans laquelle elles sont plongées.

Cette approche fera l'objet d'un suivi-évaluation rapproché afin de mesurer ses coûts et ses impacts sur les familles ciblées, et d'envisager sa mise à l'échelle au niveau national.

Le projet est structuré en trois composantes principales à savoir :

1. **Mobilité sociale et économique des ménages ruraux pauvres : 27,259 M USD, 81.777 MDT (53% du coût total) :**

Cette composante vise à améliorer les conditions de vie des ménages ruraux par la réhabilitation et l'extension de systèmes d'adduction d'eau potable (SAEP), renforcer les capacités des ménages ciblés et les aider à développer des AGR, à améliorer les conditions de vie des familles nécessiteuses et à revenu limité dans les zones de collines du gouvernorat de Kairouan, à favoriser leur mobilité sociale et économique au travers d'AGR et leur inclusion dans le tissu économique local et régional. La composante est structurée en 03 sous composantes :

- 1.1 Modernisation et gestion des Infrastructures sociales** : elle vise à améliorer l'accès à l'eau potable par la réhabilitation des réseaux et l'extension des branchements individuels. Elle sera complétée par des actions de renforcement de capacités et des actions de désenclavement facilitant l'accès aux micro-zones et leurs liens au marché.
- 1.2 Renforcement des capacités des ménages ruraux défavorisés** : Elle vise à renforcer les capacités des familles nécessiteuses bénéficiant du PNAFN et des familles à revenu limité, dans les micro-zones identifiées par le projet selon l'approche de graduation.
- 1.3 Appui à des activités génératrices de revenus** : L'appui aux AGR vise à contribuer à faire sortir les bénéficiaires du cercle vicieux de l'extrême pauvreté en générant des sources de revenus viables et durables. Cet appui s'inscrit dans une stratégie globale de promotion d'une économie sociale et solidaire en encourageant l'émergence des groupes d'intérêt solidaires capables de développer et de gérer d'une manière organisée et durable leurs activités. La promotion d'AGR durables permettra l'augmentation de la résilience des familles aux effets du changement climatique.

2. Intégration économique et filières inclusives et durables : 19,377 M USD, 58.131 MDT (38% du coût total) .

Cette composante a pour objectif de soutenir l'intégration économique des petites exploitations agricoles et des petits éleveurs et la valorisation des produits locaux, à travers l'amélioration du potentiel productif adapté au changement climatique. Cette amélioration est basée sur des aménagements hydro-agricoles (périmètres irrigués), des pistes de désenclavement, des mesures de conservation des eaux et des sols (CES), le renforcement des capacités des producteurs et de leurs organisations et la mise en relation des producteurs avec les acteurs privés des filières par l'encouragement de partenariats d'affaires durables. Elle vise également l'intégration des familles nécessiteuses soutenues par le projet et qui auront développé des AGR viables, pour faciliter leur mobilité économique. La composante est structurée en 03 sous composantes :

2.1. Infrastructures productives et adaptation au changement climatique :

elle a pour objectif de restaurer le potentiel productif au profit des petits producteurs et des petits éleveurs. Elle permettra la recharge des nappes souterraines par la diminution des prélèvements hydrauliques, l'augmentation de l'efficacité de l'utilisation de l'eau à vocation agricole et l'amélioration des infrastructures de collecte des eaux de pluies. Cette sous composante inclut aussi la mise en œuvre de mesures de CES, des actions de remembrement dans les périmètres en sec et le désenclavement des zones de production et des micro-zones ciblées dans la composante

2.2. Renforcement des capacités des acteurs et de leurs organisations:

Elle vise le renforcement des capacités des différents acteurs : exploitants agricoles et éleveurs, groupements informels et formels de producteurs, animateurs et facilitateurs, personnel des agences publiques, partenaires.

2.3. Valorisation des produits de terroir et partenariats économiques:

Elle vise l'organisation et l'intégration des petits exploitants et des petits éleveurs des collines de Kairouan dans les filières agricoles locales ainsi que le renforcement de leurs capacités facilitant leur inclusion. De même, elle vise le renforcement de partenariat d'affaires et l'intégration des acteurs des filières autour d'un processus de production-transformation-commercialisation dans lequel la place des petits producteurs est renforcée, afin qu'ils puissent augmenter et mieux valoriser leur production de manière durable.

3. Gestion du projet : 4,634 M USD, 13, 902 MDT (09% du coût total) : pour appuyer la gestion du projet et le renforcement des capacités et la gestion des savoirs.

3.1. Gestion des savoirs :

elle regroupe des études d'impact (recharge de la nappe, érosion,...), les activités de suivi-évaluation et de dissémination des connaissances notamment celles relatives à l'adaptation au changement climatique, et les activités de dialogue politique contribuant à l'élaboration d'une politique agricole nationale (pauvreté, graduation, genre, gestion de l'eau, inclusion des pauvres dans les filières,..).

3.2. Personnel et Equipement:

Elle inclut le renforcement des capacités logistiques du CRDA, de la DRAS et de la DGFIOP, l'AT ponctuelle, l'équipement et la logistique, les salaires et le fonctionnement du personnel de l'UGO.

• Coordination et pilotage du Projet:

La mise en œuvre du projet est assurée par une unité de gestion du projet (UGO) rattachée au CRDA de Kairouan et appuyée au niveau local, par des structures de coordination au niveau des cellules territoriales de vulgarisation (CTV). Elle assure la gestion technique, administrative et financière du projet et placée sous l'autorité du Directeur Général du Commissariat Régional du Développement Agricole de Kairouan (CRDA de Kairouan)

Le pilotage et la coordination, sont assurées par trois structures de coordination du projet, à savoir un comité national de coordination (CNC), présidé par le Ministre de l'Agriculture et un comité régional de coordination (CRC) présidé par le Gouverneur et un comité local de coordination (CLC) institué au niveau de chaque délégation :

- **Le comité national de coordination (CNC)**, chargé de la supervision générale du Projet, se réunit annuellement, présidé par le Ministre de l'Agriculture (DGFIOP) et sont représentés dans le CNC : les structures techniques centrales du MARHP, Le MDICI, le MF, le MAS, le MALE, le CRDA-Kairouan, l'UGO, le DRAS, l'UTSS, l'UTAP, et la BCT. Le FIDA est représenté par son Point Focal comme observateur.
- **Le comité régional de coordination (CRC)**, assure la coordination entre les différentes structures régionales de planification et de mise en œuvre dans le Gouvernorat. Le CRCP est présidé, semestriellement, par le Gouverneur de Kairouan ou son représentant et le secrétariat est assuré par la structure de gestion du projet. Sont représentés dans le CRCP les représentants des Directions techniques régionales, le CRDA Kairouan et UGO, la DRAS, l'UTSS, l'URAP et les partenaires du projet.
- **Le comité local de coordination (CLC)** au niveau local : de chacune des sept Délégations de la zone du Projet. Le CLC se réunit trimestriellement et présidé par le Délégué et composé du personnel technique des cellules territoriales de vulgarisation (CTV), des structures locales des

affaires sociales, des représentants locaux de l'UTSS, des représentants locaux des partenaires, des présidents des conseils d'administration des OP, de représentants de la structure régionale de gestion (UGO). Dans le cadre de la décentralisation et de la pérennisation des réalisations, en particulier les infrastructures de base, les communes font parties des CLC et sont associés dans le processus de planification et de suivi de la mise en œuvre.

Pour assurer la synergie avec le PROFITS à Siliana, la conception a prévue la création d'un **comité interrégional de coordination (CIRC)**. Ce comité est un organe de coordination et de synergie entre les différents projets financés par le FIDA, en particulier, à Kairouan et à Siliana qui sont limitrophes. Le CIRC sera présidé en alternance par le CRDA de Kairouan et celui de Siliana et sera composé par les cadres des UGO, des divisions et arrondissements techniques des deux CRDA et les représentants de la profession. Les coordinateurs des autres projets financés par le FIDA seront associés au CIRC.

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

Depuis son démarrage, l'IESS a bénéficié de six (06) missions d'appui et de supervision du FIDA dont la dernière qui s'est déroulée au Kairouan du 11 au 15 décembre 2023.

A la fin du mois de mai 2024, le taux d'engagement budgétaire global est de 44% et il est au deçà de 6 points par rapport à la durée écoulée de mise en œuvre du projet, qui est de 50%. Des retards de mise en œuvre du projet ont caractérisée les deux premières années de mise en œuvre du projet dont notamment :

- Une conjoncture nationale et internationale particulièrement difficile liée à la pandémie COVID 19 qui a coïncidé avec le démarrage du projet, la flambée accélérée des prix engendrant des offres financières exorbitantes par rapport à la programmation du projet engendrant des AO infructueux et énormes pertes de temps ; en plus des difficultés financières des entreprises des travaux et des services (suite à la pandémie) ce qui a réduit leur nombre et a influencé leur participation
- Une nouvelle approche d'intervention : approche graduation qui a exigé un temps non prévu pour l'appropriation des concepts, le développement et le test des outils et la formation des animateurs,
- Démarrage du projet avec une équipe de l'UGO incomplète du fait du retard de parution et de publication du décret de création de l'UGO, de la mobilisation tardive de l'assistance technique pour compléter le personnel de l'UGO et le temps mis pour le recrutement et le déploiement de l'équipe d'animation pour le démarrage des activités de terrain.
- Un projet à caractère social prédominant dont plus de 38% du groupe cible est formé par les familles nécessiteuses et les familles à revenus limité et donc travailler dans un cadre institutionnel complexe : partenariat, synergie et motivation exigées entre UTSS, DRAS et CRDA/IESS pour mener à bien les activités du projet et respecter la programmation initiale.

Par ailleurs, le taux d'engagement (44%) est pratiquement un peu plus que le double du taux de paiement (19%) et l'importante différence entre ces deux taux reflète :

- Les difficultés et la lenteur de la mise en œuvre des activités entamées qui dépassent les délais contractuels (AGR, études techniques, préparation des plans d'affaires filières, les grands ouvrages d'AEP et de CES).
- Le temps mis par les entreprises des travaux et des fournisseurs pour la présentation de quotients bancaires ce qui engendre de pertes énormes de temps.
- Le refus de la majorité des entreprises à percevoir les avances de 10%, le temps mis pour l'installation des chantiers, la reconstitution des équipes et du matériel exigé, la présentation des

décomptes financiers ce qui stagne le taux de paiement par rapport à l'avancement physique réel sur le terrain.

- D'autres considérations, liées aux articles des contrats des marchés, retardent aussi le taux de paiement par rapport au taux d'engagement (contrats des travaux stipulant qu'il n'est pas possible aux entreprises de présenter des décomptes financiers relatifs à l'acquisition de fournitures tant qu'elles n'ont pas été posées en place et testées).

Il reste tout de même important de noter, avec un grand intérêt, le progrès réalisé par le projet depuis la dernière mission de supervision du FIDA (décembre 2023) en termes des taux d'accroissement significatifs enregistrés :

- Taux d'accroissement des engagements globaux : 79% (passant de 38 MDT à 68 MDT) et des engagements sur le prêt FIDA : 143 % (passant de 14.7 MDT à 35.7 MDT) et sur le FACC : 52% (passant de 5 MDT à 7.6 MDT).
- Taux d'accroissement des paiements globaux : 42% (passant de 20.7 MDT à 29.3 MDT), et des paiements sur le prêt FIDA : 126 % (passant de 4.3 MDT à 9.7 MDT : plus que le double), et sur le FACC : 286% (passant de 0.7 MDT à 2.7 MDT : presque le triple)
- Taux d'accroissement des décaissements sur le prêt FIDA : 47 % et sur le Don FACC : 59%.

En termes de réalisations cumulées, le niveau global d'exécution du projet s'est pratiquement amélioré par rapport à la dernière mission d'appui du FIDA (décembre 2023) passant de 19% à 31%. Celui des activités financées sur le prêt a passé de 13% à 32% et pour les activités FACC de 11% à 19%.

Celui de la composante 1 ayant pour objectifs la réhabilitation et l'extension de systèmes d'adduction d'eau potable et la concrétisation d'AGRs est d'environ 38%. Il dénote les efforts de la mise en place de l'équipe de l'UTSS et leurs préparatifs à la concrétisation d'AGR ainsi que le démarrage de réalisation de grands ouvrages d'AEP. Le niveau d'exécution physique de la composante 2 (aménagement PPI, pistes, CES, renforcement des capacités des producteurs et de leurs organisations...) est de l'ordre de 18%. Il reflète l'important temps mis pour les études des aménagements prévus qui ont enregistré de grands retards.

Globalement, la gestion du projet, qui constitue la troisième composante, s'est nettement améliorée avec 50% d'avancement. Ce taux va de pair avec le pourcentage de la période écoulée du projet (50%). En effet, le programme de l'assistance technique, composée de 6 consultants est mis en place et d'importantes avancées sont enregistrées en termes de communication, formation, aspects genre et suivi évaluation.

Bien qu'il y ait un important progrès et de prémisses de récupération des retards accumulés, la situation du projet nécessite encore des efforts en matière de suivi technique et rapproché des études, et des réalisations des ouvrages et la réception des travaux. Des mesures devraient être prises pour respecter les délais prévus pour les étapes du processus de passation de marché et pour éviter la faible participation aux appels d'offres et le taux élevé de cas infructueux. De même, le projet devait mieux valoriser les bureaux de contrôle recrutés pour le suivi technique des ouvrages.

Le bon niveau d'échange d'information en interne à l'UGO et le niveau d'engagement et de motivation de l'équipe de l'Unité, des structures techniques du CRDA et des partenaires doit être maintenu voire consolidé.

Par contre, le nombre de bénéficiaires des services du projet recensés depuis le démarrage du projet est très faible. Au total, plus que 3316 ont bénéficié des services du projet, dont 1303 femmes (39%) et 1105 jeunes (33%). Le nombre de ménages bénéficiaires est de 1658 et représentent 10% des 16800 milles prévus d'être touchés par le projet. Ce faible taux est la résultante des retards accusés dans la mise en œuvres et la fonctionnalité des activités sur terrain.

APPRECIATIONS GENERALES DE L'AVANCEMENT DU PROJET DEPUIS LA DERNIERE MISSION FIDA

La période écoulée (décembre 2023 – mai 2024) entre les deux missions FIDA a connu du progrès qui se manifeste comme suit :

- En terme d'engagement budgétaire:
 - Evolution des engagements globaux de 38 MDT (**25%**) à 68 MDT (**44%**).
 - Evolution des engagements sur le prêt FIDA de 14.7 MDT (**21%**) à 35.7 MDT (**51%**).
 - Evolution des engagements sur le FACC de 5 MDT (**18%**) à 7.6 MDT (**28%**).
- En terme de paiement :
 - Evolution des paiements globaux de 20.7 MDT (**13%**) à 29.3 MDT (**19%**).
 - Evolution des paiements sur le prêt FIDA de 4.3 MDT (**6%**) à 9.7 MDT (**14%**).
 - Evolution des paiements sur le FACC de 0.7 MDT (**3%**) à 2.7 MDT (**10%**).
- En terme de décaissement :
 - Evolution des décaissements sur le prêt FIDA de 2.430 Meuros (**12%**) à 3.583 Meuros (**17%**). Si on ajoute le montant de décaissement en cours (montant demandé par le projet) (1.765 Meuros), on aura un décaissement de 5.348 Meuros (**26%**).
 - Evolution des décaissements sur le FACC de 1.000 M\$ (**12%**) à 1.594 M\$ (**17%**).
- En terme d'avancement physique et de réalisation des études :
 - Evolution des taux de réalisation des 02 grands réseaux d'adduction en eau potable Mselsel 1 et 2 (marchés de 8.4 MDT) respectivement de 30% à 70% et de 40% à 90%.
 - Evolution du taux de construction des 60 citernes de 30% à 100%.
 - Le lancement de 02 importantes études : l'étude d'équipement de 04 forages en énergie solaire et celle de diagnostic de 05 stations de pompage et système de régulation dans les PPI / Jefna et qui sont à cette date au stade de discussion et de validation de l'APS.
 - Le lancement de l'étude de la deuxième tranche des pistes (15.9 km): stade de discussion et de validation de l'APS.
 - L'étude des 45 unités de recharges des nappes : APD et DAO reçus et sont en cours de vérification.
 - L'évolution du nombre des enquêtés (FN & FRL) au niveau des microzones de 1148 à 1596 enquêtés et le nombre des formés de 667 à 890 avec un accroissement en nombre de 33%.
 - Le lancement de 04 études filières et plans d'affaires relatifs aux olives / amandes, PAM et poulets de ferme. Ces plans d'affaires visent l'organisation et l'intégration des petits

exploitants et des petits éleveurs dans les filières agricoles locales ainsi que le renforcement de leurs capacités facilitant leur inclusion.

- L'entame d'un important programme de sensibilisation de la population sur les aspects de changement climatique. Organisation de 02 journées de sensibilisation par semaine pour s'assurer que les ménages atteignent un niveau holistique et durable de résilience au changement climatique.

- En terme de passation de marchés :

- Evolution du nombre d'appels à la concurrence de 51 à 68 et du montant total de 58 MDT à 72 MDT. Le montant des travaux a évolué de 11.1 MDT à 25.3 MDT avec un accroissement de 130 %.
- Signature et ou enregistrement de contrats de marchés de 03 grands ouvrages de plus que **27 MDT** (30.3 km de pistes: 11.574 MDT, AEP Ksar Lemsar: 14.488 MDT, PPI d'El Houfia : 1.165 MDT).
- L'évaluation des offres de construction de 80 citernes (environ 2.8 MDT) et celles du PPI Ngagta 1 et 2 d'environ 2.7 MDT. (stade d'attribution des marchés après réception de NO/FIDA)
- La publication du DAO relatif aux études filières et d'élaboration des plans d'affaires et qui concernent les agrumes, l'abricot et les ovins et les caprins.
- La préparation des DAO pour:
 - l'acquisition de cheptel pour les AGRs dont environ 4000 têtes ovines / caprines, 500 ruches d'abeilles et environ 2000 poulets de ferme.
 - la mise en œuvre du plan d'affaire conjoint relatif au miel
 - le renforcement des capacités des OPAs

- En terme institutionnel et de l'approche graduation :

- La consolidation de la mise en œuvre de l'approche graduation en termes de:
 - L'achèvement de l'intervention dans la première cohorte: 10 secteurs (finalisation de 30 PAGs, identification d'AGRs, formation de la population,) et la préparation à entamer la deuxième cohorte: 19 secteurs.
 - La constatation d'un engagement concret de l'UTSS concernant l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'actions graduation (PAG) (37 PAGs initiés dont 30 finalisés) et l'identification et concrétisation des activités génératrices de revenus pour les familles nécessiteuses et celles à revenu limité (plus que 400 identifiées).
- L'élaboration d'un plan d'action de suivi évaluation, notamment en termes d'élaboration et de mise en œuvre du manuel de suivi évaluation (supports, collecte, périodicité et responsabilité..) permettant l'amélioration de la qualité des données et le respect des engagements contractuels du projet en matière de SE envers du FIDA et des ministères de tutelle.
- La conception / mise en œuvre d'un tableau de bord du projet pour le suivi des délais, le décaissement, la consommation budgétaire, l'avancement des principales réalisations physiques et le suivi du PPM

- La finalisation et la mise en œuvre du plan d'action genre, inclusion sociale dont les mesures entreprises ont favorisé la parité hommes-femmes et ont permis de garantir une participation active et significative des jeunes, tout en œuvrant à l'amélioration des conditions de vie des femmes et des jeunes dans la zone du projet.
- La poursuite de mise en œuvre de la stratégie de communication qui s'est traduite par des propositions concrètes pour le renforcement de la communication en interne et externe et l'amélioration du partage de l'information entre les des acteurs et la mobilisation des partenaires pour la promotion des objectifs du projet.
- L'élaboration des indicateurs de graduation selon les cinq piliers de graduation: protection sociale, promotion des moyens de subsistance, inclusion financière, autonomisation sociale et adaptation au changement climatique qui représentent les principaux domaines d'amélioration dans lesquels les ménages sont censés progresser au cours de leur participation au programme de gradation.
- Le développement d'une application informatique pour la gestion financière permettant le suivi financier instantané (engagement, paiement, catégories, sources de financement) et fiabilité / qualité améliorée du suivi financier au niveau du projet
- Le développement d'une application informatique pour le choix des bénéficiaires des citernes. Il s'agit d'une application informatique utilisée pour l'identification des 80 bénéficiaires de la deuxième tranche du programme des citernes et la détermination de la situation de référence du bénéficiaire.
- Cartographie des interventions de l'IESS: le report des interventions du projets sur des supports cartographiques. Ainsi, les réalisations / programmes du projet (réseaux AEP, PPI, citernes, pistes,) sont géoréférencées.

AVANCEMENT CUMULÉ DU PROJET 2021-2024 PAR COMPOSANTES

I. C1- MOBILITÉ SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DES MÉNAGES RURAUX PAUVRES

A travers cette composante, le projet appuie la réhabilitation et l'extension de systèmes d'adduction d'eau potable, le renforcement des capacités des familles nécessiteuses et à revenu limité dans les micro-zones identifiées par le projet selon l'approche de graduation ainsi que le développement des AGRs qui s'inscrivent dans une stratégie globale de promotion d'une économie sociale et solidaire.

1.1. Modernisation et gestion des Infrastructures sociales :

La sous composante modernisation et gestion des infrastructures sociales vise à améliorer l'accès à l'eau potable (réhabilitation des réseaux et extension des branchements individuels), complétée par des actions de renforcement de capacités et des actions de désenclavement et de facilitation de l'accès aux micro-zones et aux différents services et au marché.

- **Prévision Costab :**

- Réalisation d'études de systèmes d'adduction en eau potable
- Réalisation de 14 systèmes d'adduction en eau potable
- Equipement photovoltaïque de 04 forages existants d'AEP

- **Avancement cumulé :**

En termes d'étude de réhabilitation des réseaux d'AEP et depuis son démarrage, le projet a réalisé 03 études, concernant 05 systèmes d'AEP :

- Une étude concernant la réhabilitation du système AEP Ksar lamssa à Oueslatia, réalisée par le BE Engineering and supervision (E2S) avec un montant d'environ de 43 mille dinars, sur le budget de l'Etat, réalisée dans le cadre de la consultation n° 34/2020 dont le contrat a été signé en date de 30/09/2021.
- Une étude concernant la réhabilitation des deux systèmes AEP à Ariba et Dbèbcha, de la délégation d'El Ala, réalisée par le BE AMWC avec un montant d'environ 31 mille dinars, sur le budget de l'Etat, objet de la consultation n° 36/2020 dont le contrat a été signé en date de 27/09/2021.
- Une étude concernant la réhabilitation des deux systèmes AEP à Essarja et Errahma, de la délégation d'El Hajeb, réalisée par le BE CNEA avec un montant d'environ 31 mille dinars, sur le budget de l'Etat, objet de la consultation n° 36/2020.

Par ailleurs, le projet a profité de l'existence d'études d'AEP déjà préparées dans le cadre des précédents projets qui ont été réalisés dans la région dont notamment celle de Mselsel à Haffouz et celle de Magra à Aïn Jloula.

Pour des raisons liées à la flambée des prix qu'a connu le pays ces deux dernières années, notamment en matière de la polytélène et des équipements hydrauliques, seulement **04 réseaux d'AEP** ont été retenus, parmi 14 prévus dans le cadre du projet. Ces 04 réseaux sont :

- 1) Mselsel 1 à Chrichira _ Haffouz. Le réseau est de 73.4 km et au profit de 750 ménages. Les travaux d'aménagement du réseau, objet de l'AO 04/2022 _ 3^{ème} avis, confiés à l'entreprise « Groupement SIGAT » avec un montant de 5 196 mille dinars, ont été démarrés le 12 octobre 2023 avec un délai contractuel de 12 mois, expirant le 12 octobre 2024. A cette date, l'avancement des travaux est estimé à 70 %. A cette date, cinq (05) décomptes totalisant environ 3 millions de dinars ont été présentés par l'entrepreneur et qui représentent 58% du montant du marché par rapport à une utilisation de 64% du délai contractuel de réalisation.

Pour le Contrôle des Travaux de Mselsel1, objet de la consultation n° 108/2022, le Projet a contracté le BE « SAFI » en date de 12 octobre 2023 avec un montant d'environ 106 mille dinars.

- 2) Mselsel 2 à Chrichira _ Haffouz. Le réseau est de 23.8 km et au profit de 350 ménages. Les travaux d'aménagement ont fait l'objet de l'AO n° 04/2022 _ 2^{ème} avis et le contrat a été signé avec l'entreprise SMT avec un montant de 3 215 mille dinars en date de 28 mars 2023. Les travaux ont été démarrés le 12 juin 2023 avec un délai contractuel de 10 mois et qui a expiré le 12 avril 2024.

Le taux d'avancement des travaux est estimé à 90 %. Seulement trois (03) décomptes totalisant 1777 milles dinars ont été présentés par l'entrepreneur et qui représentent 55% du montant du marché.

La mission de Contrôle des Travaux, objet de la consultation n° 108/2022, a été confiée au BE « SAFI » en date de 12 octobre 2023 avec un montant d'environ 87 mille dinars.

Pour les deux Mselsel 1 et 2, les prix des produits et des équipements hydrauliques nécessaires à l'aménagement ont connu une flambée continue et leur acquisition par les entrepreneurs en petits lots et à plusieurs reprises augmente les charges de réalisation et pourra mettre éventuellement les entreprises chargées de ces SAEP en difficultés financières.

Les contrats des travaux des deux lots stipulent qu'il n'est pas possible aux entreprises de présenter des décomptes financiers relatifs à l'acquisition de fournitures en cas d'approvisionnement tant qu'elles n'ont pas été posées en place et testées. Cet article contractuel était la cause du retard enregistré par les décomptes (en nombre et en pourcentage de paiement par rapport aux montants des marchés) par rapport au pourcentage de l'avancement physique réel.

- 3) Ksar Lemsà à Oueslatia. Le réseau est de 122 km et au profit de 1060 ménages. Le premier appel d'offres N°52/2023 (lancé entre 28/10/2023 et le 30/11/2023) a été infructueux. L'appel d'offres a été relancé (2^{ème} avis) le 15/03/2024. Le dernier délai de réception des offres était fixé pour le 17/04/2024. Une seule offre était reçue et évaluée après réception de la non objection du FIDA le 23/05/2024. Le marché d'un montant de 14.488 millions de dinars a été alors attribué à l'entreprise ATLAS_Tvx pour une période de 360 jours et le dossier est actuellement au stade d'enregistrement du contrat.

Le DAO de la mission de Contrôle des Travaux de l'AEP Ksar Lemsà (AO n° 53/2023), a été lancé le 10 novembre 2023, l'ouverture des plis le 11 décembre 2023. Le rapport de dépouillement technique des offres a été soumis à la commission des achats du CRDA pour avis et a obtenu alors l'autorisation de l'ouverture des offres financières. A cette date, le marché d'un montant de 69 mille dinars est attribué au BE « BCIE » et le contrat est en cours de signature.

- 4) Magra à Oueslatia dont la réhabilitation a été l'objet de l'AO n° 39/2023. Le réseau est de 98 km et au profit de 262 ménages. Suite au dépouillement de la seule offre parvenue aux services techniques du CRDA, relative à l'exécution des travaux d'aménagement de ce réseau d'AEP, ce dernier a été suspendu et fût annulé du programme par le FIDA du fait du coût exorbitant de l'offre financière (environ 33 mille dinars par ménage) dépassant ainsi le coût par ménage convenu avec le FIDA.

D'autres part, et dans le cadre du partenariat et de synergie du projet avec les autres intervenants, 06 autres réseaux d'adduction en eau potable dans les zones d'intervention du projet ont été pris en charge par d'autres programmes :

- Le Programme National a pris en charge l'AEP « Ariba » de la délégation d'El Ala dont l'AO sera lancé en fin juin 2024 et celui de « Sarja » de la délégation d'El Hajeb et qui est programmé pour 2025 ;
- Le PACTE a pris en charge l'AEP « Dbebcha » de la délégation d'El Ala dont l'AO sera lancé à la fin juin 2024 aussi.
- Le Programme Régional de Développement (PRD) a pris en charge l'AEP « Boudabbous » de la délégation de Sbikha, celui de « El Alia » de la délégation de Haffouz et qui sont les deux, à cette date, au stade d'enregistrement des contrats, en plus de celui d'« Elong » de la délégation de Oueslatia et qui est prévu vers la fin de l'année 2024.

En définitive, 9 réseaux d'adduction en eau potable seront réalisés dans le cadre de projet (financés par le projet ou bien par d'autres partenaires dans la zone) et qui représentent 64% des 14 réseaux prévus.

Environ 3500 ménages bénéficieront de l'accès à l'eau potable (2160 financements IESS et 1340 d'autres sources de financement) et qui représentent 78% des 4500 ménages prévus par le projet.

Sur le plan budget, les 03 réseaux financés par le projet totalisent 22.9 millions de dinars ce qui représente environ 182 % du budget prévu (12.6 millions de dinars) du fait de la flambée des prix des équipements nécessaires à la réhabilitation.

Concernant l'équipement de Mselsel 1 et de Mselsel 2, le DAO n° :22 /2024 est publié en date de 01/06/2024. L'ouverture des offres est prévue pour 04/07/2024.

Le dimensionnement des équipements photovoltaïques pour les forages existants a fait l'objet d'une étude de faisabilité et de dimensionnement de 04 points d'eau en énergie photovoltaïques concernant 2 AEP (Ksar Lemsa et Mselsel 1) et 2 PPI (El Houfia et Ngagta 1) et qui relève du PTBA 2023. On rappelle que l'AO n° 47/2023, relatif à cette étude, a été lancée 03 fois dont la première était à la date de 14 octobre 2023. L'étude a été attribuée au BE _CIPEM d'un montant de 25 mille dinars. L'étude a connu des difficultés et du retard au début de sa réalisation avant de régler la question de cession volontaire des bénéficiaires de terrains d'environ 600 m² pour l'installation de chacun des ouvrages. A cette date, l'APS de l'étude est en cours de validation.

1.2. Renforcement des capacités des ménages ruraux défavorisés:

Cette sous composante concerne les activités de renforcement des capacités des familles nécessiteuses bénéficiant du PNAFN et des familles à revenu limité, dans les micro-zones identifiées par le projet selon l'approche de graduation.

● Prévision Costab :

- Mise en place des équipes d'accompagnement des AGRs (centrales, régionales et locales)
- Création de 02 télécentres
- Création de 03 centres préscolaires

● Avancement cumulé :

L'IESS adopte l'approche de graduation pour atteindre ces objectifs de développement en termes d'amélioration des conditions de vie et de revenus des familles nécessiteuses et des familles à revenus

limités. Il s'agit d'une approche de mobilité économique et sociale adoptée pour soutenir ces familles rurales pauvres, souvent exclues des programmes de développement fondés sur le marché.

Rappelons que toutes activités de renforcement des capacités des ménages ruraux défavorisés sont programmées dans le cadre d'une convention tripartite (dite convention UTSS), signé en juillet 2021, entre : le Ministère de l'agriculture, le Ministère des affaires sociale et l'UTSS. Comme il y a eu une convention spécifique de mise en œuvre, signée en aout 2021 entre le CRDA de Kairouan et l'UTSS (pour la mise en œuvre de la Sc. 1.2 et 1.3. du projet).

La convention UTSS œuvre pour le renforcement des capacités des ménages ruraux défavorisés en termes d'appui et d'accompagnement des AGR et d'appui à la nutrition. Son coût est de 42.496 millions de dinars dont 37.708 millions de dinars sur les fonds des quatre principales sources de financement du projet (Prêt FIDA :26.922 ; Budget de l'Etat : 6.286 ; Don FIDA : 0.900 ; FACC :3.600) en plus de 1.785 millions de dinars de contribution de l'UTSS et de 3.003 millions de dinars de contribution des bénéficiaires en nature.

La convention vise à soutenir, consolider et capitaliser l'approche « Graduation », testée à grande envergure dans les zones d'intervention du Projet en partenariat avec les acteurs intervenant dans le développement local et régional. Comme il est attendu que la mise en œuvre de la convention dégage les éléments nécessaires permettant d'appréhender la pertinence, l'efficacité et l'efficience de « l'approche Graduation » et déterminer les conditions de sa mise à l'échelle dans d'autres régions de la Tunisie pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Dans le cadre de cette convention, l'UTSS est demandé de :

- Réaliser les opérations de ciblage (identification et priorisation des micro-zones dans chaque secteur selon les critères adoptés.
- Faciliter aux groupes cibles l'accès aux services sociaux relevant de leurs domaines d'intervention.
- Suivre les bénéficiaires durant toute la durée du Projet et effectuer l'évaluation de la situation sociale et économique des bénéficiaires d'AGR
- Organiser des ateliers et des séminaires de capitalisation et de diffusion des résultats de cette opération.

En appui de cette convention et du fait de la nouveauté de l'approche graduation en Tunisie, le FIDA a contracté, sur ses propres ressources financières, une ONG internationale « BRAC » spécialisée dans la mise en œuvre de l'approche graduation dans plusieurs pays et ayant des références internationales et des expériences réussies dans ce domaine pour appuyer le projet dans la mise en place d'une méthodologie de graduation adaptée au contexte du projet. La méthodologie, a été testée sur des sites pilotes et une formation a été apportée en même temps qu'une étude de marché, un questionnaire de référence et des enquêtes auprès des ménages.

L'ONG a mis en place un groupe de travail au niveau régional (avec des représentants du CRDA, DRAS, UTSS, FIDA et BRAC) pour superviser la mise en œuvre de la graduation et a préparé l'enquête de référence de graduation à tester dans les micro-zones pilotes.

Comme il y a eu formation du personnel de l'UTSS et du projet sur l'approche graduation (décembre 2021), préparation des termes de références de recrutement des animateurs de l'UTSS (mars 2022) et organisation d'une rencontre officielle en ligne avec les partenaires Tunisiens et Egyptiens pour un échange sur les similitudes et les différences entre les 02 projets (IESS et Bab Amal), En juin 2022.

L'intervention de cette ONG s'est soldée par 4 produits :

- Une étude de marché pour s'assurer que les AGR sont effectivement adaptés aux besoins du Marché et peuvent générer des revenus suffisants (Juillet 2022)
- Un manuel de mise en œuvre de l'approche graduation ;

- Une démarche de caractérisation et sélection des AGRs pour les micro-zones retenues.
- Une boîte à outils de profilage

De même et en guise de préparation à la réalisation du programme convenu dans la convention CRDA_UTSS :

- Une action de formation initiale a été entreprise par BRAC au profit du personnel de l'UTSS engagé dans ce processus.
- 14 animateurs ont été recrutés (en avril 2022) et formés sur l'approche graduation (en septembre 2022)
- Des campagnes de sensibilisation ont été menées dans les 36 microzones de la première cohorte (sur le projet et son approche d'intervention : approche/graduation).
- Collecte des données de base sur les 36 microzones.
- Acquisition de matériel roulant (En juillet 2022) : 6 VTT.

A cette date, il ya eu réalisation des activités suivantes :

- 1) La poursuite de la mise en œuvre de la convention spécifique de partenariat CRDA_UTSS, signée et mise en œuvre à partir du 18 août 2021 et qui vise à favoriser la mobilité sociale et économique des familles nécessiteuses et à revenus limité au travers d'AGR et leur inclusion dans le tissu économique local et régional.

Ainsi, les équipes centrales, régionales et locales de l'UTSS dont notamment une coordinatrice centrale, une coordinatrice régionale et 14 animateurs / trices au niveau local, déjà engagées en 2022 ont continué leurs accompagnement des AGRs.

Depuis la mise en œuvre de la convention, l'UTSS a reçu des virements bancaires totalisant 3.370 millions de dinars dont 3.124 millions de dinars sur le prêt FIDA (93%), 0.072 millions de dinars sur le Don FIDA et 0.174 millions de dinars sur le Fonds d'Adaptation au Changement Climatique (FACC)

L'équipe des animateurs a été appuyé par :

- L'organisation de cinq (05) thèmes de formation (la communication, le travail en équipe et la gestion du temps, la cartographie, l'apiculture, le genre et l'inclusion sociale, l'approche GALS, l'adaptation au changement climatique
 - Le recrutement à temps partiel d'une coordinatrice technique pour appuyer la gestion et le suivi évaluation de l'UTSS et accompagner la mise en œuvre de la convention UTSS.
- 2) En matière de graduation, l'intervention du projet dans le cadre de la convention UTSS a touché la première cohorte des zones d'intervention de l'IESS et qui a concerné 3 délégations et 10 secteurs administratifs et 35 microzones:
 - Délégation El Hajeb: 01 secteur: Sarja (03 microzones de Souden 1; 2 et 3)
 - Délégation Oueslatia: 07 secteurs: Oued Legsab, Maârrouf, Jbel Serj, Zaghdoud, Bhayer, El Menzel et Jbel Rihane
 - Délégation de Aîn Jloula: 02 secteurs: Jloula et Jbel Oueslet

Cette première cohorte concerne 35 microzones. Le nombre de familles nécessiteuses est d'environ 700.

L'équipe UTSS est en train de s'organiser (réaffectation des animateurs reconstitution de binômes..) pour intervenir dans la deuxième cohorte qui concerne 03 délégations (Hajeb: 06

secteurs, Haffouz: 05 secteurs et El Ala: 08 secteurs) et 19 secteurs administratifs. La troisième cohorte est concernée par 02 délégations: Sbikha : 01 secteur et Chbika: 05 secteurs.

- 3) L'initiation / élaboration de 37 plans d'actions de graduation (PAG) ce qui représente 35% des 105 PAG prévus pour tout le projet. Parmi ces 37 PAGs, 30 ont été élaborés et 07 dans la délégation d'El Hajeb sont au stade de préparation (stade d'enquête et de diagnostic).

Rappelons que l'élaboration d'un PAG passe par onze (11) étapes successives et logiques de 32 jours de travail ouvrables d'un binôme d'animateurs:

- Une première de 03 jours de collecte des données et de recherche bibliographique sur les caractéristiques de la micro zone (géographique/climatique, les projets en cours/achevés ainsi que sa spécificité (agriculture/artisanat)
- Une journée de prospection du terrain et délimitation de l'espace communautaire afin d'élaborer la carte de ressources et géographique et la préparation d'une journée d'information
- Une journée d'information sur les prestations du projet et l'identification des potentialités et ressources de la micro zone
- Une étape de réalisation d'enquête socioéconomique de 10 jours auprès des ménages (une moyenne de 60 ménages) dans la liste FN et FRL.
- 03 jours pour analyser les résultats des enquêtes.
- Une journée pour le diagnostic des problèmes en organisant une réunion avec la population d'une manière participative pour identifier les problèmes de la micro zone selon les 5 piliers de la graduation.
- Une journée de diagnostic des problèmes avec les jeunes et les femmes
- Une journée de restitution des résultats avec les populations sur les problèmes et les solutions proposées avec des exercices de priorisation.
- 02 jours de travail pour l'identification des formations en graduation « compétences de vie » et techniques concernant les ménages.
- 03 jours pour la finalisation et l'élaboration du PAG
- 03 jours pour l'identification des AGR moyennant un questionnaire auprès des FN, focus group des FN.

L'UTSS travaillera sur l'évaluation de son intervention dans la première cohorte sur le plan méthodes, techniques, supports, étapes et contenu des PAG.

- 4) La réalisation des enquêtes de base pour établir la situation de référence des zones d'intervention. L'enquête auprès des familles nécessiteuses et des familles à revenus limité (FN & FRL) au niveau des microzones a touché 1596 ménages dont 44% sont des familles nécessiteuses. L'enquête a touché 15 secteurs administratifs dont 06 à Oueslatia (Oued Legsab, Maârouf, Jbel Serj, Zaghdoud, Bhayer, El Menzel), 02 à Aïn Jloula (Jloula et Jbel Oueslet) et 07 à El Hajeb (Chaouachi, Rhima, El Gantra, Gouiba, Hédeya, Sarja et El Manar). Les résultats de l'enquête ont montré que:

- Sur le plan démographique, les hommes représentent 51 % de la population et les femmes et les jeunes en représentent respectivement 49% et 60%.
- 40% de la population (en âge de la scolarisation) sont des analphabètes.
- 50% des ménages ont au moins un handicapé et ou un membre ayant une maladie chronique.
- 50% des enquêtés ont déjà constaté qu'il y a un changement climatique qui devient de plus en plus apparent.
- Ceux ayant des micro-exploitations de moins de 2 ha en sec et ou ayant un revenu mensuel moins de 250 dinars sont majoritaires.

- 5) La réalisation d'un important programme de sensibilisation, information et formation pour 1007 participants se rapportant à 11 thèmes pour 600 hommes (60%), 407 femmes (40%) et 297 jeunes (29%):

Thèmes de formation	Participants	Hommes		Femmes		Jeunes	
		Nb	%	Nb	%	Nb	%
Education financière/gestion de l'entreprise	189	119	63%	70	37%	21	11%
Changement climatique	226	177	78%	49	22%	24	11%
Nutrition	178	97	54%	81	46%	25	14%
Droits fonciers	25	25	100%	0	0%	0	0%
Education de l'enfance	20	4	20%	16	80%	6	30%
Hygiène	88	40	45%	48	55%	28	32%
Formation professionnelle	20	14	70%	6	30%	20	100%
Organisation en OPAs	115	84	73%	31	27%	22	19%
Apiculture	12	2	17%	10	83%	9	75%
Elevage des Caprins	15	10	67%	5	33%	1	7%
Poulets de ferme	2	1	50%	1	50%	2	100%
Total	890	573	64%	317	36%	158	18%

- 6) La convention UTSS prévoit la création de centres de services qui joueront un rôle essentiel dans le développement communautaire:

- Les centres d'analphabétisation jouent un rôle de promotion de l'éducation des adultes, et de renforcement des compétences en lecture et en écriture pour autonomiser la population locale. L'UTSS a initié un centre d'analphabétisation pour 40 bénéficiaires au Souden 3, du secteur administratif Essarja dans la délégation d'El Hajeb dont la formatrice est déjà désignée et le démarrage du fonctionnement du centre est en instance en attendant l'obtention d'une autorisation de la part du ministère de l'éducation nationale.
- Les télé-centres sont des sites de connectivité qui facilitent l'accès à l'information et aux technologies de communication. Ces espaces polyvalents peuvent offrir des services tels que l'accès à Internet, la formation aux compétences numériques et la possibilité de mener des activités professionnelles à distance, contribuant ainsi à l'inclusion numérique et au développement économique local. Il s'agit d'une salle équipée par 10 PC qui donne aux jeunes, en particulier aux jeunes filles et aux femmes qui se déplacent moins, un accès approprié aux nouvelles technologies et ouvre ainsi de nouvelles perspectives de formation, d'information, de communication et de mise en réseau pour faciliter l'accès à l'emploi.

A cette date, l'UTSS est à la recherche d'un local convenable pour l'installation d'un télécentre dans la microzone de Madanya du secteur administratif Essarja dans la délégation d'El Hajeb au profit de 640 bénéficiaires. De même, les aménagements prévus pour le télécentre de Ksar Lamsa ne sont pas encore entamés.

- Les Centres Préscolaires constitue un pilier éducatif en offrant un environnement d'apprentissage précoce aux jeunes enfants, favorisant ainsi leur développement cognitif et social.

Dans ce cadre, il y a eu aménagement d'un centre préscolaire dans la microzone de Souden 2 du secteur administratif Essarja dans la délégation d'El Hajeb pour 45 enfants dont l'âge varie entre 3 et 4 ans. Ce centre a été ouvert le 04 décembre 2023. Celui prévu à Oued Elgsab à Oueslatia, le local a été identifié, mais il est en attente d'une décision de mise à disposition.

1.3. Appui à des activités génératrices de revenus:

- **Prévision Costab :**

- Concrétisation et accompagnement de 2400 AGRs (financement FIDA)
- Concrétisation et accompagnement de 400 AGRs adaptées (financement FACC)

- **Avancement cumulé :**

Les activités de cette sous composante aideront à faire sortir les bénéficiaires de la pauvreté en générant des sources de revenus viables et durables permettant l'augmentation de leur résilience aux effets du changement climatique. En termes d'avancement du programme, il y a eu :

- Identification de 421 AGRs (agricole 386 (92%) , petits métiers : 35 (08%)).
- Elaboration de 290 plans d'affaires (69% des AGRs identifiées).
- Les 421 AGRs identifiées, on distingue 15 installées et 406 à différents stade de préparation:
 - 15 AGRs ont été installées au profit de 9 hommes et 6 femmes (40%) et dont les jeunes sont en nombre de 4 et représentent 27%. Ces AGRs consistent à : 02 salons: café et coiffure; un moulin, vente viande blanche, vente produits détergents; 03 épiceries, 02 tricycles, 02 couveuses de poussins; kit de madriers de coffrage; 02 unités d'élevage de poulets de ferme
 - 184 AGRs d'engraissement des agneaux d'environ 2760 agneaux et de concentrés et de bottes de foin. Un premier AO a été lancé en avril 2024, une seule offre parvenue et l'AO a été déclaré infructueux vue le coût élevé. Le DAO (2^{ème} avis) sera lancé en septembre 2024 (période propice à cette activité).
 - 113 AGRs d'élevage de caprins d'environ 1130 unités femelles caprines et 113 boucs améliorateurs. Le DAO est à la phase finale de préparation. La publication du DAO est incessante (juin 2024).
 - 41 AGRs d'élevage de poulets de ferme d'environ 2050 unités. La consultation est en cours de préparation est sera lancée en septembre 2024 (fin de la période estivale).
 - 36 AGRs d'élevage apicole d'environ 540 ruches peuplées et équipements nécessaire à l'élevage. Le DAO est préparé et sera lancé à la fin de l'année 2024.

- Une (1) AGR d'élevage cunicole.
- 24 AGRs dans le domaine de petits métiers et qui sont en consultation et qui concernent : l'acquisition de tricycles, matériel de transformation traditionnelle des produits alimentaire agricole (aoula), de matériel de construction et commerce
- 07 AGRs dans le domaine de la petite irrigation et la plantation d'arbres fruitiers

II. C2- INTEGRATION ECONOMIQUE ET FILIERES INCLUSIVES ET DURABLES

Il s'agit de soutenir l'intégration économique des petites exploitations agricoles par l'amélioration du potentiel productif sous l'acuité de l'adaptation au changement climatique.

Cette composante concerne la réhabilitation des périmètres irrigués, la création de pistes de désenclavement, des mesures de CES, le renforcement des capacités des producteurs de leurs organisations et les intégrer au développement des filières.

2.1. Infrastructures productives et adaptation au changement climatique :

Ce sont des activités de restauration du potentiel productif au profit des petits producteurs et des petits éleveurs par des unités de recharge des nappes souterraines, des citernes souterraines, des mesures de CES, des actions de remembrement dans les périmètres en sec et le désenclavement des zones de production.

A) Activités de CES :

- **Prévision Costab :**

- Etude technique de 45 ouvrages de recharge de nappes
- Construction de 45 ouvrages de recharge de nappes
- Réhabilitation du barrage de recharge Serdiana
- Construction de 300 Citernes individuelles
- Equipements de pompage de 300 citernes
- Réalisation de 07 Piézomètres

- **Avancement cumulé :**

- **Réhabilitation de l'évacuateur des crues du BC Wachtatia**

En décembre 2021, une consultation a été lancée pour la réhabilitation de l'évacuateur des crues du barrage collinaire Wachtatia (fortement endommagé par les déversements des eaux des crues), d'une durée de 03 mois. La réception provisoire des travaux a eu lieu le 14/07/2022. Le montant payé sur le FACC est 163 mille dinars.

- **Unités de recharge des nappes :**

Le programme global du projet est la construction de 45 unités de recharge des nappes, financée sur le FACC. Ce programme a fait l'objet d'un appel d'offres pour la réalisation d'une étude d'identification et de

faisabilité technique, sociale et environnementale (AO n°34/2023). L'étude a été confiée, depuis le 13 avril 2023, au BE « SIDAUR » avec un montant de 86 mille dinars et pour une période de 240 jours. A cette date, et avec un dépassement du délai contractuel de 4 mois (plus de 37%), l'APS de l'étude est discutée et validée par le comité de pilotage de l'étude et l'APD et le DAO des travaux ont été soumis au projet respectivement le 11/06/2024 et le 20/06/2024 pour vérification et validation .

Le contrôle des travaux d'installation des unités de recharges des nappes sera assuré dans le cadre de l'assistance technique des activités de CES pour une période de 24 mois, relative à l'AO n° 47/2023, lancé en date de 14 octobre 2023 (contrôle des travaux des unités de recharges et des citernes). Cette mission de contrôle des travaux a été attribué au BE « TPAD » avec un montant de 214 mille dinars. L'ordre de service de commencement du contrôle des travaux est émis en date de 27/02/2024 (Le même BE assure le contrôle des travaux des citernes et assurera le contrôle des travaux des unités de recharges lorsqu'ils commenceront) .

■ **Citernes individuelles :**

Le programme global du projet est de 300 citernes. Chaque bénéficiaire doit avoir un toit d'environ 100 m2 et il peut disposer d'une superficie de 0.5 à 1.5 ha pour l'installation d'un jardin potager, comme activité connexe à l'installation de la citerne individuelle.

A cette date, une première tranche d'une soixantaine de citernes (scindés en 03 lots) objet l'AO n° 05/2023, confiée à l'entreprise « STAA » le 02 octobre 2023 pour une période de 05 mois, est en cours d'achèvement (100%) pour les trois lots (25 ; 18 et 17 unités). CES 60 citernes concernent 14 microzones et environ 160 ha. Le délai contractuel a été expiré en mars 2024 malgré la comptabilisation de 25 jours d'arrêt des travaux justifié.. A cette date, 07 décomptes totalisant 1.339 millions de dinars ont été payés sur les FACC et qui représentent 84% du montant du marché (1.530 millions de dinars).

De même, on a 80 citernes qui, constituent la deuxième tranche, dans 10 microzones et pour environ 104 ha et dont le premier appel d'offre N°56/2023 (lancé entre le 12/12/2023 et le 11/01/2024) a été déclaré infructueux pour des raisons liées à la faible concurrence. L'AO 2ème avis a été relancé le 25/04/2024. Le dernier délai de remise des offres était pour le 27/05/2024. L'évaluation des 4 offres reçues est en cours d'achèvement et le rapport de dépouillement des offres est au stade final d'élaboration. Le marché scindé en trois lots est

Pour le contrôle des travaux des deux programmes (citerne et unités de recharge des nappes), un seul BE est prévu d'être recruté (PPM 2023) pour apporter une assistance technique aux travaux de CES pour une période de 24 mois. L'AO relatif à cette mission a été lancé sous le n° 47/2023 en date de 14 octobre 2023 et le marché est attribué au BE « TPAD » pour un montant de 214 mille dinars. L'ordre de service de commencement du contrôle des travaux est émis en date de 27/02/2024.

Comme il est prévu d'entamer un programme d'installation / aménagement de jardins potagers (JP) connexe à celui des citernes. Ce programme sera entamé au fur et à mesure de la réception / fonctionnement des citernes (disponibilité d'eau d'irrigation). La production des JP à développer est destinée pour l'autoconsommation des ménages en vue d'améliorer la nutrition des ménages. Ces JP ne sont pas considérés comme des AGRs. De ce fait, ils ne sont pas considérés dans les 400 AGRs à développer dans le cadre du programme d'adaptation aux CC

Le projet est alors demandé d'élaborer la conception des jardins potagers, identification et mise en œuvre du programme en concertation avec le service Femme Rurale du CRDA pour voir les autres expériences en

matière de promotion des jardins potagers et devait entamer la réalisation du programme des jardins potagers au fur et à mesure de la réception / fonctionnement des citernes.

■ **Équipements de pompage de l'eau:**

Dans le cadre du projet, il est prévu d'équiper les citernes construites par des équipements d'énergie solaire pour le pompage de l'eau. En effet et après construction des citernes, le projet prévoit utiliser l'énergie solaire pour faire fonctionner les pompes. Il préconise équiper chaque citerne par des panneaux solaires (équipements photovoltaïques).

Dans ce cadre, les TdRs relatifs aux spécifications des équipements photovoltaïques des citernes ont été préparés et validés par le FIDA. Le DAO de la consultation (consultation n°06/2024) a été finalisé et lancé le 15/03/2024. La date limite de réception des offres était pour le 15/04/2024 et aucun soumissionnaire n'a répondu. La consultation a été relancée pour la 2eme fois le 26/04/2024. Le dernier délai de remise des offres a été fixé pour le 28/05/2024. Le résultat de la consultation est déclaré infructueux du fait du coût élevé de l'unique offre financière parvenue, par rapport à l'estimation de l'administration.

■ **Piézomètres:**

Pour compléter les données collectées par l'arrondissement Ressources en Eau du CRDA sur l'impact des interventions de Conservation des Eaux et des Sols, le projet a prévu la réalisation de 7 piézomètres dans ses zones d'interventions : 3 relèvent du PTBA 2022 et 4 prévus dans le PTBA 2023.

En termes de réalisation, il ya eu achèvement de 05 piézomètres : 02 à Chbika , 01 à Haffouz, 01 à Oueslatia et 01 à Hajeb Elayoun, avec un coût de 555 mille dinars, financement FACC. La consultation (51/2024) pour les travaux de 02 piézomètres : 01 à Chbika et 01 à Hajeb Elayoun avec un coût estimatif de 190 mille dinars, est publié le 13/06/2024.

B) Réhabilitation de périmètres irrigués :

La réhabilitation des périmètres irrigués est fortement demandée par les irrigants et les GDA chargés de la gestion et de l'exploitation de l'eau d'irrigation et constitue un facteur important pour la gestion durable des ressources en eau, notamment en utilisant de systèmes d'économie d'eau. Les PPI sont utilisés souvent pour l'irrigation d'oliveraies et de vergers de fruitiers (abricotiers, amandiers, agrumes) et pour les cultures maraichères et fourragères.

● **Prévision Costab :**

- Réalisation d'études techniques de PPI
- Engagement de BE pour le contrôle des travaux de réhabilitation
- Réhabilitation de 321 ha de PPI
- Modernisation des stations de pompage et système de régulation

● **Avancement cumulé :**

Le programme consiste à la réhabilitation de 321 ha répartis en 4 périmètres irrigués, sélectionnés sur une base de concertation et selon des critères de ciblage technique (superficie) et social (motivation des

exploitants et des GDAs, la modernisation des stations de pompage et des ouvrages de distribution (bornes d'irrigation).

La durabilité des aménagements dépend essentiellement de la capacité des GDA en charge de leur gestion et de leur entretien. Ces GDA recevront un appui du Projet pour améliorer leurs capacités d'organisation et d'intervention.

Le projet prévoit la réhabilitation de 04 PPI qui ont été l'objet d'une étude de réhabilitation concernant El Houfia Sud à Haffouz, Ngagta 1et 2 à EL Hajeb et chaker à Aïn Jloula. L'étude a été réalisée dans le cadre de l'AO n° 30/2020 dont le marché a été attribué au BE AWMC (Associated Water Management Consultants) en date de 25 février 2021 avec un montant de 70 mille dinars. Les études ont abouti à l'annulation du PPI Chaker /Aïn Jloula suite à des conflits sociaux et la retenue de 03 PPI : El houfia Sud à Haffouz, Ngagta1 et 2 à EL Hajeb pour les travaux de réhabilitation. Le programme est financé sur le FACC.

Dans ce cadre, il y a eu lancement de l'appel d'offre (AO n°46/2023) pour la réalisation des travaux de réhabilitation d'El Houfia (59 ha) : le 20 octobre 2023. L'ouverture des offres était faite le 17/11/2023. Le marché a été attribué à l'entreprise "SOTRAPE" pour un montant de 1.165 millions de dinars et pour une période de 360 jours. Le contrat signé avec l'entreprise le 21/05/2024 est au stade d'enregistrement.

Concernant la réhabilitation des 2 PPI Ngagta1 et 2 à EL Hajeb (159 ha), l'appel d'offres (AO 17/2024) pour les travaux de réhabilitation a été lancé le 11/05/2024 et l'ouverture des plis a eu lieu le 11/06/2024. Le rapport de dépouillement des offres est au dernier stade d'élaboration.

De même, il y a eu lancement de l'appel d'offre 54/2023 pour le contrôle des travaux de réhabilitation des PPI Houfia en date de 11 novembre 2023. L'ouverture des offres était en date de 11 décembre 2023 et le marché est attribué au BE « CIE » avec un montant de 107 mille dinars et le contrat a été signé et enregistré le 06/04/2024. L'ordre de service de commencement sera émis lors de démarrage des travaux de réhabilitation de Houfia.

Pour le contrôle des travaux des 2 PPI Ngagta1 et 2 à EL Hajeb (159 ha), la consultation 47/2024 a été lancée le 25/05/2024 et l'ouverture des plis est prévue pour le 25/06/2024.

En terme de renouvellement des stations de pompage, le projet a engagé une étude technique de diagnostic et de faisabilité et de dimensionnement de 5 stations de pompage dans les PPI Jefna dans la délégation de Chbika, relevant du PTBA 2023 et ceci dans le cadre de la consultation n° 45/2023, lancée le 14/10/2023.

Il s'agit de diagnostic et étude de réhabilitation de ces 05 stations de pompage sur forages d'irrigation afin d'améliorer les performances et la fiabilité d'exploitation des stations de pompage des PPI_ Jefna (réhabilitation des équipements hydromécaniques et électriques et le génie civil des stations de pompage dont le fonctionnement connaît des difficultés). Le marché est attribué au BE de l'Ingénieur Conseil Nizar Ben Jemaa avec un montant de 29 mille dinars. L'APS de l'étude, est en cours de discussion et de validation.

C) Aménagement des pistes rurales :

Dans les zones d'intervention du projet, la difficulté d'accès à ces zones reculées aggrave les conditions des familles défavorisées, en termes d'accès aux soins, à l'éducation et aux services. De même, certaines zones de production sont enclavées et nécessitent l'aménagement des accès pour faciliter l'approvisionnement et l'écoulement des produits.

- **Prévision Costab :**

- Réalisation d'études techniques de pistes
- Engagement de BE pour le contrôle des travaux d'aménagement des pistes
- Aménagement de 100 km de pistes
- Protection spécifique de 50 km de pistes sur les fonds de l'ACC

- **Avancement cumulé :**

Le programme global du projet concerne l'aménagement de 100 km dont 30.3 Km sont retenus pour l'année 2023 et ceci par rapport à une forte et pressante demande dans les zones du projet exprimée dans les plans d'actions de graduation (PAG) élaborés en concertation avec les bénéficiaires.

Rappelons aussi que dans le cadre du projet, il est prévu que les fonds d'adaptation aux CC (FACC) financent les études des pistes et la réalisation des ouvrages de protection des tronçons (cassis, dalots, ..).

Comme, il y a eu réalisation de l'étude de la première tranche (consultation n° 11/2023, lancée le 18 décembre 2022). Il s'agit d'une étude de 31.3 km (18.7 km à Oueslatia, 8.1 k à Joulou et 1.4 km à El Hidjeb). Le marché a été attribué au BE "Segma Concept" pour un montant de 47 mille dinars et le contrat a été signé le 14 mars 2023 et l'étude a été réceptionnée au début de l'année 2024.

La publication de l'AO relatif aux travaux d'aménagement des 30.3 km (AO N° 06/2024) est lancé le 03/03/2024 et l'ouverture des plis était effectuée le 05/04/2024. Le rapport d'évaluation des offres a reçu l'avis de non objection du FIDA le 14/05/2024. Une note d'attribution a été transmise aux soumissionnaires le 16/05/2024 et les contrats sont signés par les soumissionnaires sont en cours d'enregistrement:

- Lot 1 : d'un montant de 3.466 millions de dinars attribué à l'entreprise :SOBOTRAG
- Lot 2 : d'un montant de 3.356 millions de dinars attribué à l'entreprise :MAX TP
- Lot 3 : d'un montant de 4.752 millions de dinars attribué à l'entreprise : MAX TP

Le montant total donc s'élève à environ 11.574 millions de dinars dont 8.064 millions de dinars sur le prêt (70%), 1.532 millions de dinars sur le budget de l'Etat (13%) et 1.978 millions de dinars sur le FACC (17%).

Pour le contrôle des travaux des 30.3 km d'aménagement de pistes, l'appel d'offres a été lancé le 24/03/2024 (consultation 28/2024) et l'ouverture des plis a été faite le 24/04/2024. Le rapport d'évaluation des offres technique finalisé et transmis au CRDA de Kairouan pour validation par la commission des achats et a obtenu la non objection pour l'ouverture des offres financières. Le rapport d'évaluation des offres est préparé et validé et le marché est attribué au BE "SAFI" avec un montant de 131 mille dinars.

De même, l'étude de la deuxième tranche (15.9 km) est lancée. L'identification de cette tranche a été faite sur la base des priorités fixées par les Comités de Coordination et l'autorités Locales et confirmées par l'organisation des visites / déplacements sur les lieux par les services techniques du CRDA. Cette étude a fait l'objet de la consultation 95/2023 publiée le 9 décembre 2023 . L'ouverture des offres était le 08 janvier 2024 et le marché est attribué à "Segma Concept" pour un montant de 28 mille et pour une période de 180 jours . Le contrat a été signé le 05/03/2024 et l'étude a démarré le 02/04/2024. Le BE a soumis l'APS de l'étude le 19/06/2024 et qui été à cette date en cours de discussion.

La priorité est justifiée et appuyée par des critères liés aux besoins de désenclavement en tenant compte des zones déjà desservies et des tronçons de moins de 10 km et qui desservent le plus de ménages par km aménagé ou désenclavement des zones de production. L'identification de la troisième tranche de pistes

d'environ 52 km est prévue d'être entamée incessamment dans les secteurs des délégations d'El Hajeb, El Ala, Hafouz et Sbikha

D) Aménagement Foncier :

Dans les zones d'intervention du projet, le foncier agricole est caractérisé par un taux important de morcellement, notamment chez les petites et micro-exploitations agricoles, qui est le résultat des mécanismes d'héritage, qui s'aggrave à chaque nouvelle génération. Ces dernières présentent souvent des parcelles très longues et très étroites, difficiles à exploiter avec des moyens modernes, notamment la mécanisation.

- **Prévision Costab :**

- Remembrement des terres : 5 000 ha
- Ouverture des pistes : 50 km

- **Avancement cumulé :**

Le programme de remembrement du projet est motivé par le degré important de morcellement, la forme inadaptée de nombreuses parcelles, l'enclavement et la dispersion des parcelles. Les opérations de remembrement sont conduites par l'Agence Foncière Agricole (AFA) dans le cadre d'une convention signée avec le CRDA du Kairouan en date de 16 mars 2022 sur une superficie **d'environ 5 mille hectares**. Les opérations de remembrement sont réalisées en 04 étapes :

- Première étape : Identification des périmètres, sensibilisation des ayant droits et réalisation socio-foncières.
- Deuxième étape : Réalisation des levées topographiques et préparation de dossiers de remembrement à présenter au Comité Nationale Consultative pour l'Aménagement Foncier Agricole.
- Troisième étape : Préparation de propositions de décision de création des périmètres de remembrement, préparation des avants projets de remembrement et publication au niveau des gouvernorats et directions de l'AFA.
- Quatrième étape : Délimitation de parcelles, installation des ayants droit et études des oppositions.

03 périmètres d'environ 5 181 ha ont été identifiés et qui sont relatifs à 03 secteurs administratifs dans 02 délégations :

Périmètres	Délégation	Secteur	Superficie étudiée
Chorfa_Chogafia	Sbikha	Chorfa_Chogafia	4 280 ha
Souden	El Hajeb	Essarja	901 ha
Total : 03	02	03	5 181 ha

Rappelons aussi qu'il y a eu organisation de 03 réunions de sensibilisation qui ont regroupé 181 ayant droit :

Périmètres	Date	Participants
Chorfa_Chogafia	10/11/2022	70
Souden	07/12/2022	67
Ouled Amer	14/12/2022	44
Total : 03	03	181

Comme il y a eu collecte de données auprès des partenaires concernant les périmètres de remembrement identifiés.

Comme il y a eu fixation de 02 lots parmi les périmètres identifiés ci_haut et qui seront l'objet de remembrement et présentation des dossiers pour approbation aux comités locaux (Sbikha et El Hajeb) et au Comité Régionale au niveau du gouvernorat de Kairouan :

Périmètres	Délégation	Secteur	Superficie retenue
Chorfa_Chogafia	Sbikha	Chorfa_Chogafia	814 ha
Souden	El Hajeb	Essarja	992 ha
Total : 03	02	03	1 806 ha

L'enquête socio-foncieres a montré que :

Indicateurs	Chorfa_Chogafia	Souden
Nb d'ayant droit	570	911
Nb d'exploitations agricole	173	332
Nb de parcelles	382	888
Nb de parcelles / exploitation	2.2	2.67
Superficie moyenne / exploitation	4.5 ha	2.9 ha
Superficie moyenne / parcelle	2.0 ha	1.1 ha

En terme d'avancement, le taux d'avancement de la mise en œuvre de la convention est de l'ordre de 31% :

- ❖ **Phase 1 : achevée** : identification des zones d'intervention sur une superficie de 5181 ha.
- ❖ **Phase 2 : achevée** : plans parcellaires et dossiers préparés et présenté à la Commission nationale consultative pour l'aménagement foncier :
 - Echorfa Echakafia – 1ere tranche (3375 ha) en date du 13/01/2023.
 - Echorfa Echakafia - 2eme tranche (814 ha) et Souden (992 ha) en date du 20/07/2023.
- ❖ **Phase 3 (5%)**: publication des décision de création des périmètres foncier en date du 23/05/2023 et du 29/09/2023.

2.2. Renforcement des capacités des acteurs et de leurs organisations:

Cette sous composante vise le renforcement des capacités des différents acteurs : exploitants agricoles et éleveurs, groupements informels et formels de producteurs, animateurs et facilitateurs, personnel des agences publiques, partenaires.

Renforcement des capacités des OPAs :

- **Prévision Costab :**
 - Equipement GDA (40 Kit)
 - Equipement SMSA (30 Kit)
- **Avancement cumulé :**

Rappelons qu'en termes de renforcement des capacités des acteurs, notamment les OPAs, le projet compte soutenir 42 OPAs dont 12 SMSA, 08 GDAs opérant dans la gestion ressources naturelles (autres que l'eau) et 22 GDAs opérant dans le domaine de gestion de l'eau. Le projet a adopté une démarche progressive selon les étapes logiques suivantes: : (i) Recensement des OPAs, (ii) appréciation du fonctionnement et de

gestion de ces OPA sur la base de critères, (ii) validation des résultats avec les structures d'appui du CRDA et les autres partenaires concernés et (iv) approfondissement du diagnostic par des entretiens avec ces OPA pour dégager l'appui nécessaire en collaboration avec les structures d'appui du CRDA et de prestataires de services.

Dans ce cadre, il y a eu réalisation d'une analyse de pré diagnostic des OPAs et classification de ces structures selon des critères de niveaux et efficacité de leurs gouvernances et de leurs équipements, services rendus aux adhérents et épanouissement sur l'environnement institutionnel. Cette analyse a permis de classer les OPAs pour mieux cibler les mesures de renforcement de leurs capacités en termes de formation et équipement. Donc, cette classification va contribuer à identifier un programme d'appui et d'encadrement visant le développement des capacités et le rayonnement de ces structures d'organisation.

L'analyse a montré que 25% des SMSA sont des structures performantes, 50 % des GDA de gestion des ressources naturelles et forestières sont classés en évolution contre respectivement 42% et 50% des GDAs et des SMSAs qui sont en difficultés.

De même, il y a eu réalisation d'une consultation de courte durée (09/2023) pour proposer un programme de renforcement de capacités des OPAs. L'étude consiste à engager une discussion structurée avec chaque structure (GDA et SMSA chacune à part) pour saisir les appuis nécessaires à la promotion de ces structures . Les résultats ont été la base de programmation et estimation des actions de formation et d'encadrement sur le court terme. Le but étant d'aider les GDA et les SMSA à dégager un plan d'action simplifié pour améliorer leur fonctionnement et évolution avec une forte mobilisation des adhérents et membres

Dans le cadre de cette étude, plusieurs ateliers ont été organisés avec les OPAs pour dégager et dimensionner le programme de renforcement des capacités. Ce programme proposé était appuyé par des approfondissements, précisions et des spécifications avancées par le comité de pilotage de l'étude pour améliorer les résultats et produits de cette étude.

Ce programme identifié et dimensionné touchera plusieurs domaines dont notamment l'électrification des locaux, l'équipement de parcelles, l'acquisition d'unités de distillation des plantes aromatiques et médicinales, l'acquisition de produits phytosanitaires, l'acquisition de caisses en plastiques, l'acquisition des équipements bureautiques, l'acquisition d'équipements informatiques, et d'équipements agricole.

Appui à la santé animale :

- **Prévision Costab :**
 - Appui à la santé animale (campagnes)
 - Equipement Laboratoire vétérinaire (CRDA)

- **Avancement cumulé :**

De même, et dans le cadre de la convention signée avec la pharmacie centrale, des acquisitions de vaccins nécessaires au petits ruminants (ovins / caprins) au profit de l'Arrondissement de la Production Animale (CRDA de Kairouan) ont été réalisées avec un montant de 220 mille dinars (bon de commande émis le 25/04/2024). Il s'agit d'un contrat de gré à gré avec la pharmacie centrale, qui agit en tant que monopole des vaccins. Ces acquisitions sont nécessaires pour environ 204 mille têtes de petits ruminants et au profit de 17850 petits producteurs ciblés par le Projet.

Installation des Parcelles de démonstration sur PPIs

- **Prévision Costab :**
 - Installation de 14 Parcelles de démonstration sur PPIs
- **Avancement cumulé :**

En termes d'élaboration de conventions de partenariat, le projet est en cours de négocier :

- Une convention avec l'AVFA ayant pour objectifs la formation des irrigants, des membres des organisations professionnelles, des petits exploitants impliqués dans les filières. Elle concerne l'organisation de sessions de formation et l'examen pour une centaine de jeunes ayant des expériences professionnelles et des connaissances et des spécialisations demandant des certificats d'aptitude professionnelle.

Une attention particulière sera donnée aux parcelles de démonstration dans le cadre de cette convention. L'AVFA pourrait contribuer à la validation du choix des 6 parcelles de démonstration (parmi 14 prévus dans le document du projet), à la sensibilisation/information des groupes de producteurs, à la mise en œuvre et l'exploitation des parcelles et à l'élaboration de guides de bonnes pratiques culturales et de conduites concernant les thèmes à développer.

L'Agence pourrait contribuer à la restitution des travaux, la capitalisation des résultats sous plusieurs formats, à savoir, le manuel d'installation des parcelles de démonstration, une vidéo qui illustre l'impact des bonnes pratiques introduites sur la productivité de l'eau, des guides de bonnes pratiques en arabe et le rayonnement par des visites d'échanges pour disséminer les bonnes pratiques de gestion économe de l'eau et de gestion des sols.

Rappelons que 06 parcelles ont été identifiées avec les acteurs opérants et intervenants dans les PPI : Chouaïhia à Sbikha, Ouled Amer à El Hajeb, El Harmlia à Haffouz, et Jlaïssia à Chbika. Les thèmes arrêtés concernent les bonnes pratiques agricoles avec économie d'eau, irrigation goutte à goutte, fertilisation et mélange de cultures fourragères.

- Une convention avec l'OEP concernant l'installation de 50 parcelles de démonstration en matière de méteils (association de céréales et légumineuses avec des proportions précises, utilisé pour l'alimentation de bétail et la réhabilitation du sol).

Il s'agit de l'introduction de la culture du méteil à travers l'installation des parcelles de démonstration : 50 ha accompagnée par l'encadrement et la formation des éleveurs. Les actions consistent à l'introduction de la culture de méteil à travers l'installation de parcelles de démonstration moyennant l'encouragement des bénéficiaires par la fourniture des semences et des engrais, l'encadrement et la formation dans le cadre d'une action de développement local basée sur la participation.

La convention couvre donc deux campagnes agricoles avec utilisation de deux compositions de méteil différentes, chacune d'elles est conseillée et adaptée pour la campagne agricole considérée (automne ou printemps). Chaque campagne est concernée par environ 25 parcelles de démonstration d'un hectare chacune :

- Une première campagne (automne) allant de septembre 2024 à avril 2025 avec une variété de méteil adaptée.
- Une deuxième campagne (printemps) allant de mars 2025 à octobre 2025 avec une variété de méteil adaptée à la période estivale.

2.3. Valorisation des produits de terroir et partenariats économiques:

Cette sous composante concerne l'organisation et l'intégration des petits exploitants et des petits éleveurs dans les filières agricoles locales ainsi que le renforcement de leurs capacités facilitant leur inclusion. De même, elle couvre le renforcement de partenariat d'affaires et l'intégration des acteurs des filières autour d'un processus de production-transformation-commercialisation.

- **Prévision Costab :**

- Engagement de 180 hommes – mois de facilitateurs partenariats
- Organisation de 30 ateliers de concertation sur les plans d'affaires partenariats

- **Avancement cumulé**

En termes d'avancement du programme, il y a eu achèvement de 02 consultations engagées pour l'élaboration de 03 plans d'affaire des filières de figues de barbarie (02 plans d'affaires) et d'apicultures (un seul plan d'affaires). Ces études ont été démarrées en décembre 2022. Ce travail d'élaboration de ces plans d'affaires a été basée sur un travail bibliographique et de recensement des documents existants réalisés et synthétisés. Les deux plans de partenariats d'affaires pour la filière figue de barbarie et pour la filière apiculture ont été discutés respectivement en octobre et en décembre 2023.

Concernant les PAs de la filière figue de barbarie, il ya eu identification de 12 acteurs, recensés, et regroupés sous 02 partenariats d'affaires possibles :

- (i) Chaîne de valeur figue de barbarie produits semi-transformés et semi-finis (concentré de figue de barbarie, pépins de figue de barbarie, préparation pour vinaigre et préparation pour confiture) et
- (ii) Chaîne de valeur Aliments pour bétail à base de rebuts figue de barbarie comme socle. Le but est de valoriser les sous-produits de la filière figue de barbarie ainsi que d'autres sous-produits en coproduits pour atténuer l'impact de déficit fourrager des éleveurs du bassin de production par la formulation et la fabrication d'aliments de bétail à base de ces coproduits.

La mise en œuvre et le cofinancement des 02 plans d'affaires ont été mise en instance du fait de l'envahissement de la cochenille rouge, ravageur des bassins de production de la figue de barbarie et la non appropriation du GIE en tant que statut juridique proposé pour l'unité de valorisation à créer.

Concernant la filière apicole, il y a eu identification des bassins de production en se basant notamment sur les statistiques de l'OEP et celles de la fédération nationale des apiculteurs et identification d'un partenariat d'affaires. Ainsi, le PA apicole est préparé et sera mis en œuvre avec la SMSA Menhelt Essarja (structure porteuse du plan d'affaire).

L'orientation stratégique de ce PA est d'assurer une gestion efficace des ressources locales, plantes mellifères et abeilles, en vue d'assurer le développement durable de la filière apicole et inciter la création de la richesse au profit des différents acteurs, petits apiculteurs et entreprises impliqués dans l'approvisionnement, la production, la transformation et la commercialisation des divers produits apicoles.

Ainsi, les actions à mettre en œuvre par la SMSA seront échelonnées dans le temps selon la priorité et le coût :

- (i) A court terme (au cours des 2 premières années), le PA vise à améliorer la conduite alimentaire et sanitaire (vente d'aliments pour abeilles (Sucre, pâtes,) et produits de traitement contre les maladies et les ennemies des abeilles, appui à la pratique de la transhumance (élaboration et exécution d'un calendrier de transhumance) ;
- (ii) A moyen terme (au cours des deux années qui suivent), le PA prévoit la sensibilisation, formation et encadrement des apiculteurs pour connaître et respecter la législation et les normes de l'activité apicole et assurer la qualité sanitaire et la traçabilité des produits commercialisés, et

- (iii) A long terme (à partir de la quatrième année), la SMSA entamera la production de la cire gaufrée (Machine automatique intégrée pour la transformation de cire) la fabrication de la pâte pour abeilles : (broyeur, pétrin), l'élevage et sélection de reines, et la valorisation des produits de la ruche : Kit venin (machine d'extraction, plaquette.), Kit pollen (trappe à pollen, bac à pollen, testeur d'humidité de pollen...), Kit gelée royale (aspirateur de GR, matériel d'élevage.).

La séance de validation du PA miel et les discussions ont insisté sur les aspects suivants :

- La nécessité de l'appui de la SMSA pour développer l'emballage, la commercialisation des produits et le déplacement et la transhumance des ruches. Une session de formation dans la gestion des SMSA a été réalisée et d'autres suivront.
- Le plan d'affaire devrait être approfondi pour faire ressortir des liens d'affaire et de partenariat et ne pas se focaliser sur la production de miel. Il devrait avoir une vision stratégique pour le développement de la filière miel et une pérennisation de la SMSA en insistant sur les aspects en relation avec la qualité, les produit biologiques, l'emballage, l'exportation,....
- Le plan d'affaire devrait cadrer avec les 04 axes stratégiques de développement de l'apiculture dans la région à savoir le renforcement des capacités, l'alimentation, la transformation, commercialisation et marketing et enfin le développement de partenariat et de liens économiques.

Un DAO pour l'acquisition de 300 ruches mères peuplées et d'équipement nécessaire est en cours de préparation. Ce DAO couvre d'autres éléments telques les hausses avec cadres, cires gaufrés, les fils de fer, un Kit de tenues du travail de taille standard (Combinaison, masque, paire de gants et paire de bottes), des lèves cadre, des enfumoirs, un extracteur 4 cadres manuels, bac à désoperculer en plastique avec robinet, des herses, des maturateurs miel 100kg en inox, des tamis miel en inox, une unité de conditionnement du miel

Concernant la filière plantes aromatiques et médicinales, l'étude a été l'objet de la consultation n° 33/2023 et a été attribuée au BE "AGER" avec un montant de 58 mille dinars et pour une période de 3 mois. L'étude a été lancée le 9 février 2024 et a déjà enregistré, à cette date, de retard de réalisation.

Cette étude concerne l'analyse de la filière PAM (pour 45 jours) et l'élaboration et la validation des plans d'affaires (pour 45 jours) dans la zone d'intervention du projet IESS Kairouan. Il est attendu que ces plans d'affaires contribuent à l'accroissement de la production, le développement des circuits de commercialisation, l'amélioration des conditions socio-économiques des acteurs locaux impliqués dans chaque filière et de générer des possibilités d'emploi.

Ainsi l'identification et la caractérisation des acteurs dans la zone du projet ont mis l'accent sur les GDA, SMSA, sociétés communautaires susceptibles de conduire le ou les projets à proposer. Dans ce cadre, il y a eu pré-identification de deux structures qui semblent intéressées pour développer des partenariats économiques: la première est la SMSA Dar Gelas et la deuxième est la Société Communautaire Ain Kodya. Durant le temps resté pour cette étude, le consultant devait se concentrer pour:

- (i) le développement de deux plans d'actions pour l'élaboration des plans d'affaires pour les deux structures (brève description de la structure, leur organisation, idées de plans d'affaires, ressources disponibles, le cadre règlementaire pour l'exploitation des ressources...) et,
- (ii) l'analyse des enjeux stratégiques pour le développement des filières à l'échelle locale et
- (iii) la validation des orientations stratégiques par les acteurs, les structures d'appui et les partenaires du projet IESS.

Concernant la filière poulet de ferme, l'étude a été l'objet de la consultation n° 33/2023 et a été attribuée au groupement de BE "TPAD/CNEA" avec un montant de 76 mille dinars et pour une période de 3 mois. L'étude a été lancée le 16 février 2024 et a déjà enregistré, à cette date, de retard de réalisation.

Pour cette filière, les plans d'affaires conjoints à développer et à mettre en œuvre visent, entre autres, à améliorer les revenus des femmes rurales et l'inclusion économique accrue des groupes vulnérables, l'utilisation de souches de races améliorées, déjà testées dans la région, telles que la race Fayoumi pour la ponte et la race Géant pour la production de viande, satisfaire la forte demande pour les poussins démarrés (âgés d'un mois), le développement et le renforcement du réseau relationnel avec certains acteurs en aval (ayant un pas dans le marché).

Ainsi la recherche d'une SMSA active dans la filière avicole, qui peut jouer le rôle de locomotive (approvisionnement en aliments, suivi sanitaire, commercialisation...) en présentant des produits différenciés (labélisés) sur le marché et réalisant un partenariat avec un abattoir privé (société Cuisto), permettant le développement d'un nouveau segment pour le poulet abattu, impliquant une augmentation et une régularité des quantités produites par les éleveurs.

La SMSA porteuse du plan d'affaire pourrait faire un contrat de collaboration avec une société accoueuse quant à l'approvisionnement en poussins âgés de 1 jour. Elle pourrait contribuer au développement du potentiel génétique des souches de poulet fermier utilisées par le biais de collaborations avec certaines institutions de recherche qui s'intéressent à la filière (INAT, ESA Mateur, ESI Chott Mariem...).

Concernant les filières olives / amandes, l'étude a été l'objet de la consultation n° 33/2023 et a été attribuée au groupement de BE "TPAD/CNEA" avec un montant de 62 mille dinars et pour une période de 3 mois. L'étude vient d'être lancée à la date de 24 mai 2024.

Le projet compte élaborer et financer de nouveaux plans d'affaires de 04 filières agricoles : ovins / caprins / agrumes et abricots. Ces études filières et d'élaboration de plans d'affaires conjoints ont fait l'objet d'un DAO N° 18/2024, lancé le 22 /05/2024. L'ouverture des plis est prévue pour le 25/06/2024.

De même, le projet a lancé le 24 mai 2024 une étude de la faisabilité institutionnelle et économique du pôle régional des produits de terroir et les produits de femmes rurales à Kairouan. L'étude est divisée en 7 étapes clés dont notamment l'analyse de la situation actuelle du point de vente, l'étude de la faisabilité institutionnelle et proposition des modalités de gestion, l'élaboration de cahier de charges de l'exploitation du point de vente, la cartographie des acteurs et inventaire des produits de terroir et les produits de femme rurale, l'étude de faisabilité technico-économique (étude technique, du marché, commerciale, financière), le plan de renforcement des capacités, accompagnement et suivi et enfin le plan d'action et feuille de route de la mise en œuvre.

III.C3 : COORDINATION, GESTION DU PROJET

Cette composante a pour objectif l'appui de la gestion du projet et le renforcement des capacités ainsi que l'appui de la gestion des savoirs. Elle couvre les aspects de renforcement des capacités de gestion et d'organisation de l'UGO, les études et assistance technique, le suivi évaluation et le dialogue politique.

3.1. Gestion des savoirs :

Cette sous composante regroupe les activités de suivi-évaluation et de dissémination des connaissances notamment celles relatives à l'adaptation au changement climatique, et les activités de dialogue politique.

■ Innovation, gestion de connaissance, Site Web :

La communication interne et externe est indispensable pour la réussite du projet. Elle permet d'améliorer le partage de l'information des acteurs et la mobilisation des partenaires pour la promotion des objectifs du projet ainsi que l'appui du travail d'équipe, Dans ce cadre, le projet a réalisé les actions suivantes :

- L'organisation d'un atelier régional d'information et de sensibilisation en septembre 2022.
- L'élaboration d'une stratégie de communication dans le cadre de la consultation n° 19/2022, dont le contrat est signé avec le BE CIFAD en date de 7/6/2022 avec un montant d'environ 45 mille dinars. Cette étude s'est traduite par des propositions concrètes pour le renforcement de la communication en interne et externe. L'étude a mis en exergue l'importance des visites d'échange, de la documentation des événements et des pratiques et l'illustration par différents moyens. L'étude a émis les lignes directrices pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi évaluation du plan d'action de la communication du projet. L'étude est réceptionnée en décembre 2022.
- Le développement d'un site web pour le projet, dans le cadre de la consultation n° 28/2022, dont le contrat est signé avec le BE GSI en date de 7/6/2022 avec un montant d'environ 21 mille dinars. Une version bilingue est actuellement disponible et elle est en cours d'amélioration et d'alimentation continu. Une bibliothèque virtuelle est associé au site web contenant plusieurs documents et rapports du projet.
- La création d'une adresses mail Pro permettant la circulation fluide, rapide et pertinente de l'information via :
 - la facilitation d'échanges réguliers pour la coordination des réunions ainsi que la communication des événements, des procès-verbaux (PV) et des livrables.
 - La diffusion systématique des PV des réunions sur les canaux de communication interne au projet, assurant ainsi une transparence et une accessibilité optimales à l'information pour tous les membres de l'équipe.
 - La gestion proactive du drive, accessible via l'adresse électronique commune dédiée, en veillant à son enrichissement régulier avec des documents, des rapports et des supports adaptées aux besoins de l'équipe du projet.
- La mise en place d'une Signature Mail propre au projet IESS Kairouan
- La création et l'animation de pages des réseaux sociaux (Facebook)
- L'alimentation continue de la banque de données du projet en matière de photos, de vidéos et d'interviews, pour illustrer de manière exhaustive les événements, réunions et réalisations du projet
- La création d'un modèle de rapport d'avancement des activités du projet dans le cadre de la convention de partenariat avec l'UTSS.
- La création d'un modèle de PV de réunion hebdomadaire de suivi de l'avancement des activités avec l'UTSS, le CRDA.
- La création des fiches de visites de terrain standards, spécifiquement adaptées au projet IESS, leur mise à disposition sur le drive de la boîte mail du projet et la fixation d'un point de chute commun pour leur collecte. Cela comprend :
 - Programme détaillé des déplacements prévus.

- Compte rendu à utiliser lors des visites.
 - Suivi régulier de l'état des déplacements effectués, pour assurer une traçabilité optimale.
- Diffusion du système de gestion des griefs à l'échelle locale (délégations et secteurs). Ce mécanisme établi de gestion des plaintes et de résolution des griefs au sein du projet, assure une prise en charge efficace et équitable des préoccupations et des problèmes pouvant être soulevés.
- L'organisation de réunions d'amélioration de la communication interne au sein du projet IESS (réunion avec l'UGO, avec l'UTSS, avec les arrondissements du CRDA.)
 - En matière de diffusion et d'échange d'information, il y a organisation de réunions et d'échange hebdomadaire avec l'UTSS, une autre hebdomadaire pour l'équipe du l'UGO et une troisième se tient tous les 15 jours au niveau du CRDA.
 - Identification de plusieurs thèmes de formation complémentaires en communication. Le projet compte réaliser ces formations pour les cadres du CRDA, UGO et partenaires et qui consistent en :
 - Techniques de Communication interpersonnelle avec la PNL
 - Techniques de Coaching et cohésion d'équipe.
 - Animation des groupes et conduite de réunion.
 - Gestion de conflits et techniques de négociation.
 - Anglais de communication.
 - Préparation et lancement de la consultation d'acquisition de matériel (Consultation n° 80/2023) dont l'acquisition notamment de :
 - 3 GPS et 2 télémètres laser et 2 niveaux optiques avec trépieds
 - 03 Caméras numériques et une visio-conférence
 - Elaboration des listes exhaustives des besoins en supports de communication personnalisés du projet, (les autocollants, les calendriers de bureau, les agendas...) tout en spécifiant avec précision leurs caractéristiques techniques requises pour une production optimale. (lancé en collaboration avec l'UTSS).
 - Préparation d'une consultation pour l'engagement d'une boîte de communication pour la conception et la production de supports de communications sur le projet. L'objectif attendu de cette consultation est d'avoir des supports de communication digitaux, papier... qui permettent de capitaliser les résultats, les acquis et les processus spécifiques d'innovation du projet, les illustrer et les présenter auprès du public cible afin de booster la visibilité sur le projet sur ses différents vecteurs de communication. Cette consultation couvrira les aspects suivants :
 - Supports digitaux (documentaire, newsletter, reportage photo, interviews...)
 - Supports papier (rapports, newsletters imprimées, affiches, brochures, autocollants...)
 - Fournitures personnalisées (fournitures de bureau, agendas, calendriers...)
 - Convention radio.
 - Organisation de voyage de presse

Cette consultation a fait l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la cellule de communication du ministère de l'agriculture.

- Conception d'un logo spécifique au projet IESS (en deux versions une en arabe et l'autre en français) intégrant une multitude de symboles et de significations profondes, alignées avec les valeurs et les objectifs du projet. Chaque élément a été soigneusement choisi pour refléter les

aspirations et les engagements du projet IESS envers le développement rural, la prospérité agricole et la durabilité environnementale.

1. **La Flèche Orientée vers le Haut** : Elle symbolise l'amélioration des conditions de vie, la montée en compétence des acteurs impliqués, le gain en revenu et le développement en général. Son orientation vers le haut suggère un mouvement vers un avenir meilleur et plus prometteur dans une vision ambitieuse de développement qui guide les actions du projet dans divers aspects.
2. **La Branche** : La présence de la branche évoque l'agriculture et la prospérité. En tant que symbole de vitalité, elle représente les opportunités de croissance économique et de bien-être générée par les activités agricoles. De plus, elle renforce le lien étroit entre l'homme et la nature, soulignant la nécessité de préserver et de valoriser les ressources naturelles pour assurer un développement durable.
3. **Les Collines de Kairouan** : Au cœur du logo se dressent les collines de Kairouan, qui vont de la plus petite à la plus grande, formant ainsi un escalier visuel. Cette représentation symbolique illustre la progression et l'approche graduation. Les collines elles-mêmes incarnent l'identité locale et l'importance du territoire dans le cadre du projet, tout en exprimant la beauté naturelle et la richesse des paysages de la région.
4. **Les Couleurs** : Chaque teinte a été sélectionnée avec soin pour transmettre des messages spécifiques :
 - Le bleu représente l'eau, une ressource vitale pour l'agriculture et la vie en général. Il évoque la fraîcheur, la pureté et la fluidité, soulignant l'importance de la conservation des ressources hydriques.
 - Le marron symbolise le sol, la base sur laquelle repose l'agriculture. Cette couleur terreuse évoque la fertilité et la stabilité, mettant en lumière l'importance de la terre comme source de nourriture et de subsistance aussi une source importante à préserver.
 - Le vert est associé à l'agriculture, à la végétation et à la nature. Il souligne l'importance de préserver et de promouvoir la biodiversité et les écosystèmes naturels.

Ces couleurs représentent les ressources naturelles essentielles sur lesquelles le projet se concentre pour favoriser le développement rural et améliorer l'adaptation aux changements climatiques.

5. **Les Dégradés** : Les dégradés de couleurs, allant des tons plus clairs aux plus foncés présents dans la flèche, la branche, les collines et l'acronyme du nom du projet, ajoutent de la profondeur et de la dynamique au logo. Ils symbolisent la progression et le renforcement progressif, soulignant l'idée de la graduation continue et de l'amélioration constante.
6. **Le Cercle Flottant** : Enfin, le logo est encadré dans un cercle flottant, évoquant l'idée d'équilibre et d'harmonie. Cette disposition symbolise l'interconnexion entre les différents éléments du projet et l'équilibre trouvé dans son environnement. Cela peut également représenter l'unité et la cohésion des parties prenantes impliquées, ainsi que l'engagement envers la durabilité et la préservation de l'équilibre écologique.

En résumé, ce logo incarne visuellement les objectifs, les valeurs et les principes du projet. À travers ses éléments graphiques soigneusement conçus, il véhicule un message qui met en avant l'engagement de

l'IESS en faveur du développement rural, de la prospérité agricole et de l'adaptation aux changements climatiques, tout en tout en célébrant l'identité de la région de Kairouan.

- Diffusion stratégique du logo auprès des cadres de l'UGO ainsi que des partenaires impliqués, assurant ainsi une visibilité maximale et une cohérence de l'image de marque du projet.

- Illustration des différentes interventions du projet sous forme de cartes ce qui permet d'avoir une visualisation claire et une compréhension spatiale concise de l'étendue géographique du projet et de la portée de ses interventions.

■ Suivi-évaluation

Rappelons que le système de suivi-évaluation permet de suivre l'exécution de la planification opérationnelle des activités et de rendre compte des réalisations du projet depuis sa mise en vigueur ;

En outre, il permet de répondre aux besoins d'information des bailleurs de fonds dans les délais requis sur les activités, les résultats et de diffuser ces informations auprès d'un public plus large, aux fins du partage des connaissances acquises dans les domaines concernés.

Plus particulièrement, le suivi-évaluation reste l'un des aspects les plus faibles dans de nombreux projets et le développement de Plans d'action pour le Suivi-évaluation est nécessaire. Le développement du plan d'action spécifique au projet en collaboration avec les équipes vise à améliorer la performance du SE et permet d'identifier les problèmes persistants et d'apporter les mesures correctives à adopter, ainsi que les objectifs à atteindre.

Dans ce cadre et pour le compte du projet d'insertion économique sociale et solidaire du Kairouan (IESS), une convention de partenariat par entente directe entre le Commissariat Régional au Développement Agricole (CRDA) de Kairouan et le CNEA, enregistrée le 07/02/2023 sous le numéro 7740, est signée, cofinancée par le FIDA et mise en œuvre depuis octobre 2023. En vertu de cette convention, le CNEA a mis à la disposition de l'UGO, une assistance technique externe dans 05 discipline, dont le suivi évaluation et un consultant a été engagé par le CNEA pour cette mission.

En termes d'avancement du plan d'action de suivi évaluation, il y a eu :

- 1) La mise en place d'outils simples et numérisés de collecte des informations relatives à la réalisation physique et financière des actions et activités du projet :
 - *Fiche de suivi de l'AGR* (une seule fiche) : Il s'agit d'un registre auprès du bénéficiaire de l'AGR, rempli par le bénéficiaire et vérifié par l'animateur UTSS lors de visites et de l'accompagnement post création. Le registre contient des parties identitaires (bénéficiaire, AGR, formation et étape franchises) et une feuille mensuelle (vente, achat et dépenses, investissement, formation, visites, contraintes, propositions d'amélioration). Ce registre permet d'évaluer la graduation du bénéficiaire. Le support est discuté et validé avec l'UTSS, et il est en cours d'introduction auprès des bénéficiaires des AGRs .
 - *Fiches des bénéficiaires des actions UTSS* (08 fiches) : Ces fiches concernent les actions menées par l'UTSS: Sensibilisation / information; AGR (phase PA, installée, ...); formation technique du bénéficiaire d'AGR; Formation soft skills; GALS, centre d'analphabétisation; téléc centres; Centre préscolaire. Ces supports sont discutés et validés avec l'UTSS, et ils sont en cours d'utilisation par les animateurs. Les informations collectées sont nécessaires à la quantification des indicateurs de portée du cadre logique du projet (Nombre total de personnes bénéficiant de services - Nombre de personnes, nombre de femmes, hommes et jeunes, nombre de ménages...)

- *Fiches des bénéficiaires actions d'infrastructures* (05 fiches) : ces fiches concernent les actions d'AEP, pistes, citernes, PPI et parcelles de démonstration ; La liste des bénéficiaires de citernes est en cours de vérification et reste à compléter les données manquantes. La fiche des bénéficiaires des AEP sera entamée lors du raccordement individuel du réseau de l'eau potable au foyer ; les actions de Piste, PPI et parcelles de démonstration ne sont pas encore entamées.
- 2) La participation à la planification et la programmation des activités du projet et du PTBA : dans ce cadre, il y a eu :
- Elaboration et suivi évaluation des plans prévisionnels de paiement par trimestre pour l'année 2024 pour le prêt FIDA (20,75 : Meuros: 69,3 MDT) et pour le Fonds d'Adaptation au Changement Climatique (FACC) (9,214: M\$US: 27,6 MDT).
 - Elaboration et suivi évaluation du tableau de bord du projet (par trimestre et instantané) en terme d'avancement du budget par sources de financement et global (en engagement, en paiement, en décaissement) de la composante physique du projet (prévision, réalisation, commentaire) et en terme d'avancement du PPM (marchés en publication, en évaluation, en signature,).
 - La révision du PTBA 2024 pour des considérations opérationnelles et en liaison avec la capacité de gestion de l'UGO. La révision se fait sur la base de l'actualisation des étapes prévues pour les marchés et la prise en compte des nouvelles dispositions de la programmation opérationnelle, notamment pour les activités du FACC
- 3) L'assurance du suivi régulier des réalisations physiques et financières des activités et des indicateurs du cadre logique :
- Constitution, en matière de suivi évaluation, d'une base de données progressive afin d'organiser, structurer et diffuser les informations concernant l'avancement du projet en terme physique et budgétaire, le suivi des indicateurs du cadre logique et le suivi des bénéficiaires du projet.
 - Suivi continu des activités prioritaires de l'UGP, des recommandations du Comité National de Coordination et des actions convenues avec le FIDA. En effet, chaque service est chargé du suivi physique sur terrain et la collecte des informations, sous la supervision et l'encadrement du service de suivi évaluation qui rapporte et consolide et présente les informations.
- 4) La production et la diffusion des rapports contractuels d'activité et des rapports de restitution aux différentes structures locales, régionales et nationales
- L'élaboration des rapports contractuels d'activité avec le FIDA (semestriels, annuels) et d'évaluation du PTBA et de préparation des missions d'appui et de supervision .
 - L'élaboration des rapports à la demande (notamment le rapport mensuel pour la DGFIOP, les tableaux de suivi budgétaire convenu avec la DGFIOP, et des rapports de restitution aux différentes structures locales, régionales et nationales ...)
 - L'élaboration des PVs des réunions (notamment les réunions du comité de suivi du projet au niveau CRDA : Décision 3165-4500-11-2023 en date de 27 juillet 2023.
- 5) Développement d'une application informatique de gestion financière

A travers une consultation de courte durée, le projet a développé une application informatique pour la gestion financière en tant qu'outil unifié, et ouvert concernant l'interface accès, la saisie des données et la production des états de sortie.

En plus, l'application est sécurisée et protégée contre toute perturbation électrique, les données sont protégées et stockables à tout moment et les états d'édition peuvent être extraits en PDF et édités sur Word et Excel.

Les informations financières en termes de prévision, d'engagement et de paiement sont édités par composante et activité, par source de financement, et par catégorie de financement pour le cumul et pour une période choisie. Des habilitations/droits d'accès peuvent être données en lecture uniquement aux utilisateurs autres que l'équipe de projet.

L'application fonctionne en modules : le paramétrage, les prévisions, les engagements, les paiements, les RFI, les opérateurs et les états d'édition.

- 6) L'élaboration de la situation de référence des zones du projet est déjà faite, par un BE en juin 2022, sur la base d'un échantillonnage raisonné (délégation et type de secteurs) fait sur les 16800 ménages ciblés par le projet dans 40 secteurs. Les critères de genre et la tranche d'âge pour les jeunes ont été pris en considération. 12 secteurs dans les 7 délégations de la zone d'intervention du projet comprenant 750 ménages ont été concernés par l'enquête dont deux questionnaires ont été administrés à deux niveaux (ménages et GDA/SMSA).
- 7) Réalisation d'une enquête ménage par l'UTSS (180 ménages dans 3 micro-zones pilotes potentiellement éligibles pour la Graduation et bénéficieront d'une ou plusieurs interventions). L'enquête a pour objectif de décrire la situation de référence des familles nécessiteuses et a porté sur la démographie du ménage, les actifs actuels, les moyens de subsistance, les conditions de vie, les sources de revenus, ainsi que la sécurité alimentaire, la nutrition et l'état de santé des membres du ménage et aussi la résilience aux changements climatiques.
- 8) Le projet devait entamer les préparatifs pour la conduite, à la fin de 2024, d'une enquête de mi-parcours afin d'obtenir les données quantitatives et qualitative qui lui permettront de mesurer et d'évaluer les résultats du projet IESS. Cette enquête constitue l'une des étapes du processus d'évaluation du projet et fait partie d'un plan d'évaluation global :

- La préparation des termes de référence selon les directives du FIDA afin d'apprécier les effets des activités du projet, la portée des services requis en vertu du présent mandat
- La collecte de données aux niveaux d'analyse appropriés : (Familles nécessiteuses/ familles à revenu limité, /Ménages/Groupes de Producteurs).

Le prestataire de services à engager examinera les effets du projet sur :

- L'amélioration de l'indice de développement économique et la mobilité sociale des familles nécessiteuses/ familles à revenu limité, /Ménages/Groupes de Producteurs
- L'amélioration de l'environnement institutionnel et logistique qui permet le développement durable des zones d'intervention du projet sous l'acuité d'adaptation aux changements climatiques

A l'instar de l'échantillon utilisé par l'étude d'élaboration de la situation de référence (juin 2022), l'échantillon sera le même arrêté pour l'étude de mi-parcours. Les critères de choix peuvent être développés et le choix devrait être justifié au niveau technique (statistique) et économique (coût).

- 9) La mise à jour périodique de l'avancement des indicateurs du cadre logique (cadre logique mis à jour lors des missions de FIDA et lors de l'élaboration des rapports semestriels et annuels du projet).
- 10) La finalisation des indicateurs de graduation selon les cinq (05) piliers de graduation dont 04 ont été arrêtés dans la note d'orientation de l'approche graduation élaboré par l'ONG internationale « BRAC » à savoir la protection sociale, la promotion des moyens de subsistance, l'inclusion sociale, et l'autonomisation sociale. Un cinquième pilier transversal a été ajouté et qui concerne l'adaptation au changement climatique pour s'assurer que les ménages atteignent un niveau holistique et durable de résilience. Les critères de graduation représentent les principaux domaines d'amélioration dans lesquels les ménages sont censés progresser au cours de leur participation au programme de graduation. Ils visent à refléter les conditions / résultats nécessaires qui indiquent qu'un ménage a atteint un niveau suffisant de résilience, indiquant ainsi que le ménage a réussi à "graduer" du projet.
- 11) Instauration d'un mécanisme de gestion des plaintes spécifique au projet : c'est un mécanisme de réclamation au niveau de la délégation pour recevoir et répondre aux réclamations liées aux listes des bénéficiaires des AGRs et à l'emplacement des sites d'infrastructure et d'aménagement. Le mécanisme est conçu, développé et validé par l'UGO, les services du CRDA, les délégués et l'UTSS. Le but est l'amélioration de la transparence, la responsabilisation des acteurs du projet et l'appropriation des activités du projet par les bénéficiaires.

Dans le cadre de ce mécanisme :

- Pour les AGRs, les réclamations sont acceptées durant les 15 jours qui suivent l'affichage des listes et jusqu'à la publication de l'appel d'offres pour les infrastructures
- Affichage des listes des bénéficiaires et les noms des emplacements des activités d'infrastructure au siège de la délégation, à la CTV et dans les lieux souvent fréquentés et dans les lieux publics
- Les réclamations sont déposées au siège de la délégation, ou au bureau des relations avec les citoyens (CRDA) ;
- Le CLD examine les réclamations concernant les AGRs (en organisant une séance d'études des réclamations) et les décisions sont tenues dans un procès-verbal qui sera transmis au Comité Régional et à l'UGO.
- Pour les requêtes d'infrastructure acceptées et soutenues elles sont adressées à l'UGO pour les examiner, prendre les décisions appropriées et y répondre par écrit dans un délai de 15 jours

▪ **Plan d'action Genre :**

Avec l'appui du FIDA, le projet a élaboré un plan d'action genre visant à renforcer cette dimension cruciale et à accroître la représentativité des femmes et des jeunes dans les différentes interventions du projet. L'objectif central est de favoriser la parité hommes-femmes et de garantir une participation active et significative des jeunes, tout en œuvrant à l'amélioration des conditions de vie des femmes et des jeunes dans la zone du projet.

Le plan d'action englobe une série d'initiatives, notamment des programmes de formation et de sensibilisation spécifiquement adaptés pour répondre aux besoins particuliers des femmes et des jeunes. Ces programmes visent à renforcer les compétences et les connaissances nécessaires pour favoriser leur

autonomie et leur émancipation, ainsi qu'à atténuer et lutter contre la violence sexiste à travers des campagnes de sensibilisation organisées à cet effet qui visent à sensibiliser les individus, à changer les attitudes et à promouvoir des comportements égalitaires entre les genres.

En parallèle, le projet accorde une attention particulière à l'autonomisation économique et sociale des femmes et des jeunes via la mise en place des activités génératrices de revenus spécifiquement ciblées pour les familles nécessiteuses, en accordant une attention particulière aux femmes et aux jeunes. Cette approche repose sur le principe de la discrimination positive, visant à compenser les inégalités systémiques et à créer des opportunités équitables pour ces groupes marginalisés.

Les activités génératrices de revenus sont conçues de manière à répondre aux besoins et aux compétences des bénéficiaires, tout en tenant compte des réalités économiques locales. Elles incluent la formation professionnelle, le soutien financier et technique, ainsi que l'accès aux marchés et aux réseaux de distribution. En outre, des mécanismes de suivi et d'évaluation sont mis en place pour assurer l'efficacité et la durabilité de ces initiatives. Dans ce même contexte, le projet cherche à faciliter l'accès des femmes et des jeunes aux postes de prise de décision au sein des organisations professionnelles agricoles en tant qu'acteurs clés du développement rural et garantir ainsi leur intégration dans les processus décisionnels, contribuant ainsi à une gouvernance plus inclusive et équitable.

Jusqu'à fin mai 2024, ce plan a fait l'objet d'amélioration sur le plan structure, contenu, indicateurs et valeurs cibles. En termes de réalisation, il y a eu :

- Développement d'un modèle standard amélioré de feuille de présence pour la collecte des indicateurs de portée par genre et par tranche d'âge.
- Diffusion de la feuille de présence standard auprès des membres de l'UGO et des partenaires d'exécution (UTSS...).
- Renforcement des capacités de l'équipe du projet et de l'UTSS en matière d'approche genre et inclusion sociale.
- Introduction et formation sur l'approche GALS des animateurs de terrains de l'UTSS.
- Sensibilisation et formation des populations vulnérables avec une participation significative des femmes et jeunes sur des thèmes diversifiés : éducation nutritionnelle, éducation financière, gestion des micro entreprises
- Amélioration du niveau de compréhension et d'apprentissage sur la gestion résiliente au climat des femmes et des jeunes via des sessions de sensibilisation et de formation.
- Inclusion significative des agents de vulgarisation féminins (60%)
- Appui des OPA Manhallat essarj et Hrayr Zaghdoud pour l'inclusion de l'aspect genre dans leurs plans d'action à travers la facilitation de l'approche GALS auprès de ces deux SMSA (en synergie avec le JPRWEE) et leur soutenir pour participer à une foire d'exposition des produits de terroir et des produits de la femme rurale organisée au niveau régionale à l'occasion de la fête nationale de l'agriculture.

■ **Formation et renforcement de capacités des structures de gestion**

Le programme de formation et de renforcement de capacité du projet est destiné au personnel de l'UGO / IESS, aux techniciens et cadres des arrondissements du CRDA ainsi qu'aux partenaires du projet IESS tel que l'OEP, l'AFA, l'UTSS, DRAS.

Dans ce cadre, huit (08) sessions de formations ont été réalisées pour l'équipe du projet et les cadres du CRDA portant sur la cartographie, la communication, l'apiculture en mode biologique, les aspects genre et d'adaptation aux changements climatiques :

- Réalisation de 02 sessions de formation en cartographie pour un total de 39 cadres (UGO, CRDA et UTSS).

- Renforcement des capacités des cadres du projet et ses partenaires d'exécution à travers l'organisation d'une session de formation en communication, réalisée en mois de mai 2023 pour 20 cadres (UGO, CRDA et UTSS)
- Réalisation d'une session de formation en apiculture en mode biologique pour 35 cadres (UGO, CRDA et UTSS) dont 18 femmes et 13 jeunes.
- Réalisation d'une session de formation sur l'approche genre et l'inclusion sociale pour 29 cadres (UGO, CRDA et UTSS) dont 13 femmes et 17 jeunes.
- Réalisation d'une session de formation en passation de marché (FIDA) pour 07 cadres.
- Réalisation d'une journée d'initiation à l'approche GALS pour 25 cadres.
- Réalisation d'une session sur l'adaptation au changement climatique pour 38 cadres (UGO, CRDA et UTSS).
- Réalisation de 03 sessions de formation sur l'utilisation et l'exploitation de l'application de suivi évaluation « INJEZ » pour 03 cadres

3.2. Personnel et Equipement :

Cette sous composante inclut le renforcement des capacités logistiques du CRDA, de la DRAS et de la DGFIOP, l'AT ponctuelle, l'équipement et la logistique, les salaires et le fonctionnement du personnel de l'UGO.

Assistance technique:

Afin de renforcer la capacité de l'UGO, le CRDA de Kairouan a signé une convention avec le CNEA ayant pour objectif la mise à la disposition de l'UGO une assistance technique externe (Convention CNEA_CRDA Kairouan n° 04/2022 en date de 14/7/2022). A travers cette convention, le CNEA a mis à la disposition de l'UGO, à partir du mois d'octobre 2023, Cinq (05) experts dans les domaines de Suivi Evaluation, Passation de marchés, Adaptation aux changements climatiques, Communication et inclusion sociale et Gestion financière. La deuxième partie de la convention qui consiste à mettre à la disposition de l'UGO d'une deuxième équipe de consultants formée par un 01 spécialiste filière et 05 techniciens qui seront affectés au niveau des CTVs, n'est pas encore réalisée. Comme il est à noter que sur décision ministérielle, le CNEA est entré actuellement en processus de dissolution. Le CRDA de Kairouan, en concertation avec le FIDA devait prendre les dispositions nécessaires sur le sort de la convention CNEA, notamment pour les contrats de consultants déjà en place au sein de l'UGO et pour le recrutement du spécialiste filière.

Comme il est à noter, que l'UGO est renforcé, depuis avril 2024, par un consultant long terme en matière d'appui à la coordination

Acquisition d'équipements :

En matière de renforcement de logistique de l'UGO, du CRDA de Kairouan et des partenaires notamment l'UTSS et la DRAS, le projet a réalisé des acquisitions qui consistent en :

- 09 ordinateurs de tables, 04 ordinateurs portatifs, 04 disques durs, 09 imprimantes et 4 tablettes
- Equipements de sonorisation
- 08 bureaux et 08 éléments de rangement,
- 03 voitures légères (consultation 72/2021),

- 6 voitures tout terrain (convention UTSS),
- 01 voiture tout terrain (consultation 74/2023)
- 5 voitures tout terrain (AO 19/2021) sont au stade de livraison.

IV. AVANCEMENT DES PLANS DE PASSATION DES MARCHÉS

Depuis le démarrage du projet, le CRDA de Kairouan a conclu 68 contrats au titre du Projet d'Insertion Economique Sociale et Solidaire de Kairouan d'un montant global de 71.8 millions de dinars. Au total, 15 appels d'offres, 47 consultations et 6 conventions ont été mis en œuvre:

Appel à la Concurrence (AC)	Appel d'offres	Consultation	Convention	Total
Nb	15	47	6	68
%	22%	69%	09 %	100 %
Montant (MDT)	24.3	2.8	44.7	71.8
%	34 %	04%	62%	100 %

Ces contrats se répartissent 17 contrats de travaux, 10 contrats de biens et 41 contrats de services. Services. Ces contrats se répartissent selon les natures des interventions en montant de MDT comme suit :

Nature de l'intervention	Travaux	Biens	Services	Total
Montant (MDT)	25.3	1.4	45.1	71.8
%	35 %	02%	63%	100 %

Les contrats achevés sont en nombre de 39 (57%) d'un montant de 2.6 millions de dinars (4%) et les contrats qui sont en cours de réalisation sont en nombre de 29 (43%) et d'un montant de 69.2 millions de dinars (96%).

En plus, 12 contrats sont à différentes phases de passation de marchés totalisant environ 32 millions de dinars :

- 05 en phase de signature et d'enregistrement de contrats : **26.0 millions de dinars.**
- 04 en phase d'évaluation des offres : **3.1 millions de dinars.**
- 03 en phase de publication des appels d'offres : **2.8 millions de dinars.**

V. AVANCEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER CUMULÉ

5.1. Situation budgétaire cumulative :

Le budget total (toutes sources de financement confondues) du projet est estimé à 153,800 Millions de Dinars. A cette date, le total des engagements a cumulé 67,930 millions de DT et représentent 44% des prévisions et les paiements ont atteints 29,315 millions de DT et représentent 19 % des prévisions.

Consommation budgétaire cumulative (sources de financement)

Rubriques	Prévision	Engagement		Paiement	
		Montant	%	Montant	%
Budget de l'Etat	47 600	23 185	49%	16 437	35%
Prêt FIDA	69 300	35 662	51%	9 705	14%
Don FIDA	2 100	1 107	53%	463	22%
Don FACC	27 600	7 731	28%	2 645	10%
UTSS	1 800	245	14%	65	4%
Bénéficiaires	5 400	-	-	-	-
Total	153 800	67 930	44%	29 315	19%

Consommation budgétaire cumulative (par composantes)

Composantes	Prévision	Engagement		Paiement	
		Montant	%	Montant	%
C1 : Accès aux services de base et amélioration des conditions de vie	81 770	39 505	48%	22 991	28%
C2 : Intégration économique et filières inclusives et durables	58 130	18 191	31%	2 700	5%
C3 : Gestion du Projet et gestion de savoirs	13 900	10 234	74%	3 624	26%
Total	153 800	67 930	44%	29 315	19%

5.2. Situation budgétaire par catégorie :

Répartition des engagements budgétaires par catégories de dépenses

Catégories	Prévision Projet	Engagement budgétaire 2021 – 2024 (mille dinars)					
		Total	Gov	Prêt	D/FIDA	FACC	UTSS
Services	19 677	12 389	1 481	7 955	949	1 878	125
Equipement	51 201	2 831	1 229	655	158	789	-
Travaux	52 140	37 965	5 730	27 051	-	5 064	120
PNAFN	26 460	12 180	12 180	-	-	-	-
Salaire et fonctionnement	4 329	2 565	2 565	-	-	-	-
Total Général	153 807	67 930	23 185	35 661	1 107	7 731	245

Répartition des paiements par catégories de dépenses

Catégories	Prévision Projet	Payements 2021 – 2024 (mille dinars)					
		Total	Gov	Prêt	D/FIDA	FACC	UTSS
Services	19 677	6 007	1 405	3 854	338	345	65
Equipement	51 201	1 875	283	669	125	798	-
Travaux	52 140	7 669	985	5 182	-	1 502	-
PNAFN	26 460	12 180	12 180	-	-	-	-
Salaire et fonctionnement	4 329	1 584	1 584	-	-	-	-
Total Général	153 807	29 315	16 437	9 705	463	2 645	65

5.3. Décaissement sur le Prêt et les dons :

Le projet a effectué L'Ouverture de trois (03) comptes désignés à la BCT et les premiers décaissements sur le prêt FIDA et les dons FIDA et FACC ont eu lieu en septembre 2021 et en Janvier 2023 comme suit:

1) **Avance:**

- Sur le prêt FIDA 600 000 EURO,
- Sur le don FIDA: 100 000 EURO et
- Sur le don FACC: 1000 000 USD.

2) **Une première DRF** sur le prêt (DRF) soumise à travers la BCT : **955 000 EURO**.

3) **Une deuxième DRF** d'avance a été soumis au FIDA et ont reçu un montant de **874666,97** EURO sur le prêt, et un montant de **51320,94** EURO sur le don FIDA

4) **Une Troisième DRF** d'un montant **100 000** EURO sur le don FIDA,

5) **Une Quatrième DRF** d'un montant **1 160 000** EURO sur le prêt FIDA et **594 253 USD** Sur le don FACC

Le taux de décaissement global (toutes sources confondues) s'élève donc à 18.3 % et il est ventilé par sources de financement comme suit :

- Sur le prêt FIDA: 3,590 million d'Euros: taux de décaissement: **17,3%**,
- Sur le don FIDA: 0,251 million d'Euros: taux de décaissement: **39,9%** et
- Sur le don FACC: 1,594 million de \$: taux de décaissement: **17,3%**

6) **Une cinquième DRF** d'un montant **1 765 000** EURO sur le prêt FIDA es en cours. Si on ajoute ce montant de décaissement sur le prêt on aura un décaissement de 5.348 Meuros (26%).

IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

En matière de modernisation et gestion des infrastructures sociales

- En dépit de la flambée des prix de la matière première utilisée, de la main d'œuvre et du carburant courant ces dernières années, le projet arrivera, en synergie avec ses partenaires à réaliser 64% sur le plan nombre des AEPs et 78% du nombre des bénéficiaires prévu. Les coûts élevés des ouvrages ont induit au dépassement budgétaire (182% du budget réservé). De ce fait, le projet devrait dès maintenant dresser un bilan financier de cette sous composante et proposera éventuellement la possibilité d'alimenter son budget.

En matière d'infrastructures productives et adaptation aux CC :

- Globalement, le programme des activités d'infrastructure productive et d'adaptation aux CC est tangible et réalisable dans les délais. Même les glissements constatés par rapport à la programmation opérationnelle ne vont pas affecter sa réalisation.
- Du fait que le financement sur les ressources du Don FACC s'achèvera en mars 2026, le projet est appelé à faire un exercice de planification pour avoir le temps nécessaire à la reprogrammation du reliquat sur le FACC (PTBA 2025) qui devient de plus en plus apparent.

En matière de renforcement des capacités de ménages ruraux, le projet continuera ses efforts de :

- Capitalisation et de documentation des efforts déployés en matière de l'ancrage de l'approche graduation (développement et amélioration des concepts, méthodes, indicateurs, outils,) et ceci en termes de mise à jour et de dissémination de savoirs.
- Amélioration des rapports d'avancement de la convention avec l'UTSS afin de cerner, suivre et capitaliser la dynamique locale créée par le projet et leur impact sur les ménages ruraux. (Suivi des AGRs, suivi des indicateurs de graduation...)
- Coordination et de suivi évaluation avec l'UTSS pour rattraper le retard de la mise en œuvre des activités de la convention, notamment en matière de concrétisation des AGRs et d'installation des télécentres.
- Etablir un programme clair pour la mise en œuvre des AGRs (programme, délais, étapes...) en termes d'identification des bénéficiaires, élaboration des plans d'affaires, passation de marchés, concrétisation d'AGR, suivi et évaluation).

En matière de renforcement des capacités des acteurs et de valorisation des produits de terroirs

- La préparation des analyses filières et la mise en œuvre de ses activités (identification et mise en œuvre des plans d'affaires et le long processus de sensibilisation et de mobilisation des acteurs des filières et des partenaires autour de ces plans d'affaires) ont demandé plus de temps que prévu initialement.
- L'équipe de l'assistance technique auprès du projet est déjà incomplète et le responsable filière, parmi l'équipe du CNEA, n'est pas recruté à ce temps.
- Le projet est conçu d'opérer avec les OPA (GDA, SMSA) sans toutefois donner le temps nécessaire pour les former, les outiller et les mettre à niveau pour jouer l'important rôle attendu dans la mise en œuvre des plans d'affaires filière.

